Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170766
Centre d'intérêt: 32

Durand, Jean, 1916-.

La diminution de la clientèle scolaire dans les commissions scolaires du Québec. 1. Etude démographique et solution politique / Jean Durand ; [pour le] Conseil supérieur de l'éducation. -- Québec : Le Conseil, Direction des communications, 1977.
v, 95 p. : graph. ; 28 cm. -- (Etudes et recherches / Conseil supérieur de l'éducation du Québec)

Code: 50-238. Bibliographie: p. 88-90.

Cote Dewey: 371.219'714/D948d Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Population étudiante *Diminution de la clientèle *Démographie *Statistiques *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Ce premier volume est divisé en trois parties. La première entreprend l'examen des données démographiques scolaires concernant le préscolaire, le primaire et le secondaire, sans distinction de confession, de langue ou de secteur. Suit un examen des causes possibles de la diminution de la clientèle: causes démographiques (mortalité, migration, fécondité) et endogènes (taux de scolarisation, abandon scolaire). Enfin, la dernière partie esquisse une solution à long terme comprenant la mise en place d'une structure politique et l'implantation de mécanismes d'éducation en matière de population.

Depuis la fin des années 1960, la courbe de fréquentation scolaire au niveau primaire n'a cessé de fléchir et elle a déjà affecté le niveau secondaire, à partir de 1972. L'allure de ces courbes demeurera descendante jusque vers la fin du siècle, même si une légère remontée est prévue au commencement des années 1990. La dénatalité apparaît comme la cause principale de cette diminution des effectifs. Il semble que le Québec ait besoin au plus tôt d'une structure politique en matière de population qui permettrait une meilleure planification dans le champ de la démographie scolaire. Le système d'enseignement gagnerait aussi à développer des programmes d'éducation en matière de population.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8170767
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170766

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

LA DIMINUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Tome 1
ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE ET SOLUTION POLITIQUE

Par: Jean Durand

ÉTUDES ET RECHERCHES

Gouvernement du Québec
Conseil supérieur de l'éducation

Québec, 1977

E D U Q 8170766

Jean Durand
Agent de recherche
au Conseil supérieur de l'éducation

LA DIMINUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC

Tome 1

ETUDE DEMOGRAPHIQUE ET SOLUTION POLITIQUE

Québec 1977

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
3ième trimestre 1977

Conseil supérieur de l'éducation

Les opinions exprimées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil supérieur de l'éducation.

TABLE DES MATIERES

Page

Présentation

Première partie: LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES SCOLAIRES

1. - LES DONNEES 5

1.1 Le niveau préscolaire 7

1.2 Le niveau élémentaire 8

1.3 Le niveau secondaire 9

1.4 Tous les niveaux 10

2. - LES CONCLUSIONS 11

Deuxième partie: LES CAUSES DE LA DIMINUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE

1. - LES CAUSES D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE 14

1.1 La mortalité 15

1.2 Les phénomènes migratoires 15

1.3 La fécondité 19

2. - LES FACTEURS ENDOGENES 24

2.1 Le taux de scolarisation 24

2.2 Les abandons scolaires 26

Troisième partie: UNE SOLUTION A LONG TERME

1. - PRINCIPES FONDAMENTAUX 29

2. - UNE STRUCTURE POLITIQUE 32

2.1 Nécessité 32

2.2 Rôle 32

2.2.1 Inventorier 32

2.2.2 Consulter 34

2.2.3 Planifier 35

3. - UN PLAN A TROIS VOLETS 37

3.1 Une hypothèse de croissance nulle 38

3.1.1 Description 38

3.1.2 Conséquences 38

3.1.3 Stratégies 41

3.2 Une hypothèse de croissance négative 44

3.2.1 Description 44

3.2.2 Conséquences 45

3.2.3 Stratégies 45

3.3 Une hypothèse de croissance positive 47

3.3.1 Description 47

3.3.2 Conséquences 47

3.3.3 Stratégies 50

4. - UNE EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION 55

4.1 Une éducation méconnue 56

4.2 Objet de cette éducation 56

4.3 Conditions d'implantation 58

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 60

ANNEXES 64

BIBLIOGRAPHIE 87

ADDENDA 90

Liste des tableaux dans le texte

1. Variation relative (en pour cent) des effectifs scolaires suivant le niveau de l'hypothèse de prévision, sexes réunis. Ensemble du Québec 1974 à 1986..... 4

2. Répartition en pourcentage des clientèles suivant les régions administratives scolaires..... 6

3. Probalité quinquennale de survie. Québec, 1971-1986.....16

4. Accroissement naturel de la population et apport de l'immigration au Québec entre 1961 et 1971.....17

5. Migration entre régions administratives scolaires, provinces et reste du monde 1966-1971.....20

6. Taux pour 1000 habitants des naissances vivantes au Canada, par province, 1957-1971.....23

7. Indice synthétique de fécondité, 1949-1970, et descendance finale des générations nées de 1921-1942 au Québec.....23

8. Taux de scolarisation par âge. 1961, 1966 à 1971. Sexes réunis. Ensemble du Québec.....25

EN ANNEXE

Tableau no 1 -	Taux de scolarisation par âge, niveau, sexes réunis, 1966 à 1986. Ensemble du Québec.	64
Tableau no 2 -	Evolution de la clientèle scolaire par région et par niveau d'enseignement, statistiques réelles et prévues de 1966 à 1986.	65
Tableau no 3 -	Evolution observée et prévue de la population de 0 à 19 ans, de 1966 à 2001 et comparaison avec 1966.	71
Tableau no 4 -	Evolution observée et prévue de la population de 5 ans, de 6 ans et de 12 à 16 ans, par région administrative scolaire.	72
Tableau no 5 -	Evolution prévue de la population de 0 à 19 ans, de 1976 à 1991 et comparaison avec 1976.	73
Graphique no 1 -	Evolution de la clientèle scolaire. Ensemble du Québec.	74
Graphique no 2 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 1 - Bas St-Laurent et Gaspésie.	75
Graphique no 3 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 2 - Saguenay - Lac St-Jean.	76
Graphique no 4 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 3 - Québec.	77
Graphique no 5 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 4 - Trois-Rivières.	78
Graphique no 6 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 5 - Cantons de l'Est.	79
Graphique no 7 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 6 - Montréal.	80
Graphique no 8 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 7 - Outaouais.	81
Graphique no 9 -	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 8 - Nord-Ouest.	82
Graphique no 10-	Evolution de la clientèle scolaire. Région no 9 - Côte-Nord.	83
Graphique no 11-	Superficie par élève et capacité de l'école.	84

PRESENTATION

La Révolution tranquille des années 60 et l'application progressive des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement ont amené, au Québec, des transformations profondes de notre système d'enseignement. On a mis de l'avant de grands principes quasi révolutionnaires: sécularisation, démocratisation, gratuité scolaire, coéducation, activité éducative. On a instauré des structures pédagogiques nouvelles: décloisonnement, polyvalence, options graduées, promotion par matières, rythmes d'apprentissage. De plus, pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours croissante, grâce en grande partie à ses efforts de démocratisation, le Québec a entrepris un vaste programme de constructions scolaires et organisé une campagne de recrutement pour de nouveaux enseignants. Le monde de l'éducation était dans l'effervescence et ses horizons reculaient sans cesse: on engageait des milliards, on construisait, on préparait chaque année des centaines d'enseignants et d'administrateurs, on édifiait un super-ministère de l'éducation, on rêvait même en affichant le slogan: "Qui s'instruit, s'enrichit". C'était la belle époque!

Depuis quelques années, toutefois, des inquiétudes se font sentir devant la baisse du taux de natalité et les démographes québécois eux-mêmes s'en font l'écho de plus en plus dans leurs écrits (1).

---

(1) Voir par exemple: HENRIPIN ET LAPIERRE, La fin de la revanche des berceaux. Presses de l'Université de Montréal 1974, pp. 126, 1; 127 en bas et 128-129; HENRIPIN, "Population Québec", dans Relations (1974) no 395, pp. 204-207 passim; DUFOUR ET LAVOIE, La fréquentation scolaire au Québec, T. I, pp. 71-72.

Plusieurs commissions scolaires, voyant leurs écoles se vider, deviennent soucieuses à leur tour devant l'ampleur du phénomène et placent ce problème parmi leurs priorités administratives.

Le Conseil supérieur de l'éducation, chargé de veiller à l'état et aux besoins de l'éducation au Québec, ne peut rester sourd à ces échos. Mais avant de proposer des solutions, il veut bien connaître les coordonnées de ce problème; aussi, a-t-il mis sur pied un comité ad hoc et chargé un de ses agents de recherche d'en faire une étude préliminaire. Ce dernier, au seuil de son rapport, tient à faire une mise au point importante: sa recherche s'est limitée aux clientèles des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire, sans aucune distinction de confession, de langue, de secteur et de taille des écoles. Tout au plus, a-t-il tenu compte parfois des diverses régions administratives scolaires; mais, c'est surtout l'ensemble des écoles du Québec qui a retenu son attention.

Première partie

LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES SCOLAIRES

Depuis plusieurs années déjà, la Direction générale de la planification met à la disposition du public une série de documents sur la démographie scolaire, qui sont des instruments de travail indispensables pour quiconque veut étudier sérieusement l'évolution de la clientèle scolaire au Québec. Nous les avons tous consultés pour y chercher réponse à nos questions. Cependant, c'est surtout dans l'ouvrage de D. DUFOUR et Y. LAVOIE (1) que nous avons puisé davantage, car il répondait plus directement à nos besoins.

Les auteurs de ce document, pour la période de 1974 à 1986, ont utilisé la méthode du taux de scolarisation pour estimer la clientèle scolaire. Ce taux, pour un âge donné, s'exprime par le rapport multiplié par 100, entre la population scolaire et la population de cet âge. Ils ont élaboré trois hypothèses de taux: faible, stagnant et fort et ils ont multiplié ces taux par la population d'âge scolaire. Il leur fallait donc des données sur cette population. Ils les ont empruntées à un document de travail alors disponible

---

(1) La fréquentation scolaire au Québec de 1966 à 1986. Québec 1974, 10 v. Publication restreinte de la D.G.P.

au bureau de la Statistique du Québec (1).

Quant à nous, nous n'avons tenu compte dans les prévisions de la population scolaire que de l'hypothèse faible du taux de scolarisation établi par DUFOUR et LAVOIE (2), pour les raisons suivantes:

1- Il n'y a aucune différence entre les trois hypothèses pour les niveaux de la maternelle et de l'élémentaire.

2- Au secondaire, l'application des trois taux donne bien des résultats différents, mais cette différence des pourcentages (3) convertie en chiffres absolus donnera à peine, pour la période de 1974 à 1986 et par rapport à l'hypothèse faible, une augmentation des effectifs de 7,945, dans le cas de l'hypothèse de stagnation et de 22,509,dans celui de l'hypothèse forte.

Tableau no 1 - VARIATION RELATIVE (EN POUR CENT) DES EFFECTIFS SCOLAIRES SUIVANT LE NIVEAU ET L'HYPOTHESE DE PREVISION, SEXES REUNIS. ENSEMBLE DU QUEBEC 1974 A 1986 (4).

Niveaux	1974 à 1986		
	Hypothèse faible	Hypothèse de stagnation	Hypothèse forte
Maternelle	11,4	11,4	11,4
Elémentaire	-14,0	-14,0	-14,0
Secondaire	-36,6	-34,8	-31,5
Collégial	-17,5	- 9,8	14,0
Ensemble	-22,6	-21,3	-18,1

(1) Perspective d'évaluation de la population du Québec et des régions administratives scolaires, Québec 1974, III p. - Une édition définitive de cet ouvrage a déjà paru au Service de la démographie du MIC, en 1976, et inauguré une série d'études démographiques.

(2) Voir le tableau no 1, en annexe.

(3) Voir le tableau no 1, ci-dessus.

(4) DUFOUR et LAVOIE, op. cit., t. I, p. 78.

3- De plus, l'hypothèse faible de Dufour et Lavoie est déjà plus généreuse que celle de deux autres démographes, L. Duchesne et M. Amyot, pour qui la durée moyenne d'un élève au secondaire est de 4.4 ans, alors que les premiers l'estiment à 4.7 ans (1).

4- L'hypothèse faible est la plus vraisemblable d'après le Service de démographie du MIC.

Ceci dit sur les sources de nos données et sur les hypothèses méthodologiques choisies, nous pouvons aborder l'étude des statistiques.

1. Les données

A l'aide des sources indiquées plus haut, nous avons pu construire un tableau(2) de l'évolution de la clientèle scolaire de 1966 à 1986, suivant les régions administratives scolaires(3) et le niveau d'enseignement. En prenant comme point de départ l'année d'inscription 1966, on a pu calculer les pourcentages d'augmentation ou de diminution de la clientèle scolaire: ce qui nous a permis de tracer une série de graphiques(4) indiquant visuellement la courbe de l'évolution. L'analyse du tableau et des graphiques correspondants nous amène à formuler certaines observations.

---

(1) DUFOUR et LAVOIE, op. cit., t. I, p. 34.
(2) Voir le tableau no 2, en annexe.
(3) Voir le tableau no 2, à la page suivante, pour connaître ces régions et leur pourcentage de la clientèle globale.
(4) Voir ces graphiques en annexe, pour chacune des régions.

Tableau no 2 - REPARTITION EN POURCENTAGE DES CLIENTELES SUIVANT LES REGIONS ADMINISTRATIVES SCOLAIRES

REGIONS	Pourcentage réel		Pourcentage prévu		
	1965/66	1973/74	1976/77	1981/82	1986/87
1 - Bas St-Laurent Gaspésie	5,2	4,8	4,0	3,73	3,57
2 - Saguenay - Lac St-Jean	6,1	5,6	4,76	4,37	4,39
3 - Québec	15,9	15,8	15,4	15,95	16,43
4 - Trois-Rivières	8,2	7,3	6,75	6,22	5,86
5 - Cantons de l'Est	4,4	4,0	3,9	3,88	3,82
6 - Montréal	50,3	52,0	54,7	55,65	55,62
7 - Outaouais	4,4	4,9	4,8	4,97	5,26
8 - Nord-Ouest	3,7	3,4	3,1	2,69	2,47
9 - Côte-Nord	1,8	2,2	2,5	2,54	2,53
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Tiré de M. AMYOT, Evolution de la clientèle étudiante suivant..., (collection Démographie scolaire, 9-31), tableau A, p. 12.

1.1. Le niveau préscolaire

A/ pour l'ensemble du Québec

A partir de 1966 jusqu'à 1969, on observe une montée assez explosive de la clientèle scolaire à ce niveau. Si ce phénomène peut s'expliquer, en partie, par le nombre élevé des naissances dans les années 1960, il dépend surtout du fait que le système scolaire permettait davantage, surtout dans le réseau public, l'ouverture d'écoles maternelles (1). Par contre, à mesure que ce service se généralisait dans les commissions scolaires et qu'il ne comptait plus que sur les nouvelles naissances, les inscriptions allèrent en diminuant.

Dans la partie " prévue " de l'évolution, on atteint un creux en 1976, mais après cela le taux va en progression lente jusqu'à la fin de la période: cela est dû, selon nos démographes, au nombre croissant des naissances qu'a provoquées, non pas un regain du taux de fécondité, mais l'arrivée à l'âge moyen de l'accouchement des nombreuses nouveau-nées d'après-guerre (2).

B/ pour les régions

Si on prend les régions les unes après les autres, on remarque, dans la partie "observée", un taux d'évolution à peu près identique:

---

(1) Circulaire de la direction générale de l'Organisation scolaire, dans Hebdo-Education, 30 septembre 1966, p. 59.

(2) DUFOUR et LAVOIE, op. cit., t. I, p. 73.

d'abord, de 1966 à 1968 ou même 1969, un fort taux d'augmentation, puis une baisse assez sensible jusqu'à la fin de cette période, sauf pour les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest.

Pour la partie "prévue", il y a d'abord une phase de fluctuation, puis, vers la fin de la période, une certaine stabilisation de la clientèle, avec une légère tendance à la hausse dans les régions de Québec, Montréal, Outaouais et Côte-Nord. On ne prévoit nulle part, toutefois, un taux inférieur à celui de 1966: ce qui s'explique, non pas par l'augmentation de la population d'âge scolaire, mais, comme nous l'avons dit plus haut, par une plus grande accessibilité des écoles maternelles à la population.

1.2 Le niveau élémentaire

A/ pour l'ensemble du Québec.

Il se produit, à ce niveau, un phénomène remarquable: à partir du début de la période jusque vers les années 1978 et 1979, on note une baisse constante et sérieuse de la clientèle scolaire. Certes une partie de cette baisse provient, surtout entre 1971 et 1973, de la disparition progressive de la 7ième année de l'élémentaire au profit du secondaire, mais cette explication ne suffit pas, car après cela la courbe continue de descendre. La légère remontée qu'on prévoit à partir de 1982, due au "baby-boom" déjà mentionné, gardera toutefois la clientèle à un niveau près de 47% inférieur à celui qu'il était vingt ans auparavant.

B/ pour les régions

Dans l'ensemble, l'évolution a été la même dans chacune des régions, sauf qu'on prévoit une remontée plus rapide dans les régions de Québec et de l'Outaouais.

1.3 Le niveau secondaire

A/ pour l'ensemble du Québec

Montée assez spectaculaire durant la phase "observée", compréhensible, toutefois, pour les raisons suivantes:

- la démocratisation plus grande de l'école, mise de l'avant à la suite du Rapport Parent, affecte surtout le secondaire; l'Opération 55 a suscité la construction d'un grand nombre d'écoles secondaires polyvalentes dans les nouvelles commissions scolaires régionales et augmenté ainsi l'accessibilité à ce niveau;
- à partir de 1971 surtout, date d'entrée en vigueur du Règlement no 7, toute la clientèle des 7es années de l'élémentaire a été transférée au secondaire[1].

Après la stabilisation des structures du secondaire et de son taux de scolarisation, aux alentours de 1973-74, la clientèle de ce niveau est censée diminuer et elle le fera à peu près au même rythme que la clientèle de l'élémentaire et pour la même raison:

---

(1) A la CECM, ce transfert a été opéré dès l'année 1969/70.

la baisse de la natalité.

Sa faible remontée, à la fin de la période, épouse la forme des autres niveaux. Mais il faut toutefois noter tout de suite que, à ce moment, la population scolaire du secondaire sera presque revenue au niveau qu'elle avait vingt ans auparavant.

B/ pour les régions

Dans l'ensemble, la courbe garde la même allure que pour la province au niveau secondaire, surtout dans la phase "observée". A noter toutefois le bond prodigieux dans la région de la Côte-Nord: le taux d'augmentation a été de 235% par rapport à 1966.

Au cours de la période de 1973 à 1986, il y a partout une redescente de la courbe et, sauf dans les régions de Montréal, de l'Outaouais et de la Côte-Nord, on descend même en bas du niveau de 1966, jusqu'à -39% dans le cas le plus sérieux. Toutefois, dans plusieurs régions, on prévoit une légère remontée dans les deux ou trois dernières années de la période, parallèlement à ce qui se passera à l'élémentaire et à la maternelle.

1.4 Tous les niveaux

A/ pour l'ensemble du Québec

En 1966, la population scolaire totale des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire, se chiffrait à 1 492 096 élèves. En 1974, après une légère ascension, elle sera revenue

sensiblement au même point [1], pour redescendre ensuite jusqu'à -26,4% de son point de départ. On sera donc loin des ascensions constantes des années 50 et 60, qu'on avait calculées à 4,75% par année.

B/ pour les régions

La baisse des effectifs scolaires de 1966 à 1986, apparaîtra dans toutes les régions, sauf dans la région de la Côte-Nord, et elle atteindra des niveaux aussi bas que, par exemple:

-51,5% dans le Bas-St-Laurent

-56,2% dans le Saguenay-Lac St-Jean

-58,3% dans Trois-Rivières

-52,4% dans le Nord-Ouest

2. Les conclusions

Sans vouloir aborder ici les causes des phénomènes observés ou prévues, nous pourrions déjà dégager quelques conclusions de notre brève analyse.

1. Dans la période (observée) de 1966 à 1973:

. On rend plus accessibles les écoles maternelles aux enfants de 4 et 5 ans: d'où une montée en flèche de

---

(1) Dans les prévisions, il s'agissait de 3 844 élèves de plus. En fait, d'après les données de 1974, elle a compté 9 128 élèves en plus: ce qui ne constitue qu'une marge d'erreur de 0,35% entre les prévisions et la réalité.

cette clientèle, qui se stabilisera par la suite.

. Malgré un taux maximum de scolarisation, les écoles élémentaires se vident progressivement: près de 250,000!

. Grâce à une accessibilité plus grande, les écoles secondaires accueillent des effectifs de plus en plus nombreux.

2. Dans la période (prévue) de 1974 à 1986

Tout en maintenant à tous les niveaux un taux fort de scolarisation, sauf pour les enfants dans leur 16e année et au-delà, on prévoit:

. Au niveau de la maternelle, une oscillation tout au plus de 10% (entre 50% et 60%, par rapport à 1966).

. A l'élémentaire, une baisse constante des effectifs, allant jusqu'à -20%, du début à la fin de la période, et les faisant descendre, à un moment donné, à -52,5% par rapport à ceux de 1966.

. Au secondaire, qui avait déjà atteint un 49% d'augmentation à la période précédente, une descente qui nous ramène presque au point de départ de 1966, soit à seulement 1,9% de plus.

Comme la fréquentation scolaire est fortement, sinon exclusivement, liée au taux de scolarisation et à la variation de la population d'âge scolaire, il s'ensuit que si, par hypothèse, le taux de scolarisation reste stable, - c'est l'hypothèse qui a été acceptée dans les estimations des démographes, - seule l'évolution de la population d'âge scolaire devient responsable de la fluctuation de la fréquentation scolaire. Est-ce alors la seule dénatalité qui est en cause? Nous en reparlerons plus loin. Il reste

que les prévisions les plus optimistes prévoient, pour les dix prochaines années, une forte diminution de la clientèle scolaire. Même si une certaine remontée est prévisible à la fin de cette période, - elle sera plutôt de courte durée (1), - il faudrait que les administrateurs scolaires ouvrent l'oeil dès maintenant, de même que les politiciens, car il s'agit là d'une ressource importante pour la nation.

---

(1) D'après les Perspectives démographiques du B.S.Q., la population des 0-4 passera de 545,861, en 1986, à 433,831, en 2001, soit plus de 6,000 en bas du niveau de 1973: ce qui n'est pas très prometteur pour la relève! On trouvera des détails au tableau no 3 en annexe. - Même si les chiffres diffèrent quelque peu, on remarque la même descente dans les statistiques du ministère des Affaires Sociales (Direction de la Recherche et de la Statistique, Demande 811, tableau AA, 7 juillet 1976.) (Voir le tableau no 5 en annexe).

Deuxième partie

LES CAUSES DE LA DIMINUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE

L'évolution de la clientèle dans nos écoles peut dépendre d'un grand nombre de facteurs de tous ordres: démographiques, politiques, économiques, psychologiques, pédagogiques, etc., qui vont varier en nature et en intensité selon le champ de l'analyse: école locale, commission scolaire, niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire ou secondaire), secteur public ou privé, francophone ou anglophone, centre urbain, banlieue ou campagne, etc.

En limitant notre étude à l'ensemble de la province, nous éliminons déjà plusieurs facteurs, - intéressants, malgré tout au plan local ou régional, - et nous nous trouvons surtout face à deux grandes séries de problèmes, l'une externe, l'autre interne:

- quelles sont les causes démographiques qui peuvent le plus tarir ou intensifier la source des clientèles scolaires?
- quels sont les facteurs qui, à l'intérieur de l'école, peuvent augmenter ou diminuer la fréquentation scolaire.

1. LES CAUSES D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE

C'est la population d'âge scolaire de 5 à 17 ans environ qui alimente nos écoles maternelles, élémentaires et secondaires. Or, cette population, comme celle de tous les groupes d'âge, est affectée par les facteurs ordinaires de l'évolution de la population en général:

la fécondité, la mortalité et les phénomènes de migration. Il y a donc lieu de se demander quel est le jeu et l'influence de ces divers facteurs sur l'évolution de la population d'âge scolaire.

Sans vouloir étudier ces problèmes dans toute leur ampleur, - nous ne le pourrions pas d'ailleurs, - nous nous permettrons ici d'exposer brièvement les conclusions les plus marquantes de nos démographes.

1.1 La mortalité

La mortalité joue un rôle certain et défini dans l'évolution d'une population, mais dans nos pays occidentaux, elle constitue un facteur facilement observable et prévisible, qui évolue plutôt à un rythme ralenti. On pourra s'en rendre compte en examinant le tableau no 3. En conséquence, on peut facilement affirmer que la mortalité n'a aucune influence négative, directe ou indirecte, sur le fléchissement actuel de la population scolaire.

1.2 Les phénomènes migratoires

L'immigration a sûrement augmenté la population du Québec, comme on peut s'en rendre compte par le tableau no 4. Cependant, c'est la migration nette qui a une influence décisive. L'Annuaire du Québec ne la donne pas directement, mais on peut la calculer en comparant l'augmentation totale réelle de la population recensée, par exemple entre 1971 et 1961, soit 768 553, et l'augmention estimée par la somme de l'accroissement naturel (774 241) et de l'immigration (287 522) pour les mêmes dix ans, soit 1 061 763: ce qui laisse voir un solde de 293 210 émigrants et rend à peu près nulle l'apport de l'immigration.

Tableau no 3 - PROBABILITES QUINQUENNALES DE SURVIE

QUEBEC. 1971-1986. (1)

Groupes d'âge	Population masculine			Population féminine		
	1971-76	1976-81	1981-86	1971-76	1976-81	1981-86
Naissances	.97421	.98000	.98449	.97902	.98360	.98717
0-4	.99532	.99620	.99690	.99656	.99726	.99782
5-9	.99738	.99772	.99801	.99846	.99873	.99896
10-14	.99610	.99642	.99672	.99822	.99861	.99885
15-19	.99263	.99308	.99349	.99781	.99818	.99850
20-24	.99170	.99215	.99257	.99746	.99791	.99828
25-29	.99270	.99312	.99353	.99665	.99724	.99773
30-34	.99095	.99150	.99201	.99533	.99612	.99678
35-39	.98627	.98705	.98778	.99275	.99388	.99483
40-44	.97732	.97841	.97947	.98828	.98989	.99127
45-49	.96160	.96306	.96447	.98070	.98298	.98499
50-54	.93670	.93841	.94006	.96930	.97251	.97547
55-59	.90163	.90339	.90512	.95197	.95650	.96059
60-64	.85419	.85593	.85767	.92362	.93017	.93616
65-69	.79370	.79585	.79799	.88068	.88991	.89843
70-74	.70700	.71038	.71373	.80497	.81764	.82949
75-79	.59223	.59735	.60239	.67993	.69589	.71105
80-84	.45395	.44862	.46638	.52146	.53826	.55441
85-89	.30142	.28974	.31377	.35937	.37344	.38703
90- +	.20804	.22824	.21051	.25028	.25527	.25517

(1) Perspective d'évolution de la population du Québec..... Bureau de la Statistique du Québec, 1974. - Document préliminaire pour circulation restreinte , p. 21.

Tableau no 4 - ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION ET APPORT DE L'IMMIGRATION AU QUEBEC DE 1961 A 1971[1]

ANNEE	ACCROISSEMENT NATUREL	APPORT DE L'IMMIGRATION	POPULATION DE RECENSEMENT
1961	100 130	16 920	5 259 211
1962	97 858	19 132	
1963	95 423	23 264	
1964	93 293	25 973	
1965	82 073	30 346	
1966	71 198	39 198	
1967	66 856	45 717	
1968	58 340	35 481	
1969	57 621	28 230	
1970	51 449	23 261	
1971			6 027 764
TOTAL	774 241	287 522	
AUGMENTATION ATTENDUE	1 061 763		
AUGMENTATION REELLE			768 553
NOMBRE DES EMIGRANTS			293 210

(1) Source: Annuaire du Québec 1973, p. 186, tableau no 12a et p. 215, tableau no 2. - L'Annuaire de 1974 (p. 286) donne les mêmes chiffres.

Cette conclusion de l'influence à peu près nulle de l'immigration sur l'ensemble de la population du Québec est confirmée par une étude démographique récente de Jaël Mongeau et autres (1).

Après avoir longuement analysé les phénomènes migratoires à tous les niveaux possibles: international, interprovincial et intraprovincial (passage d'une région administrative scolaire à une autre ou même d'une Commission scolaire régionale à une autre), les auteurs en arrivent aux conclusions suivantes:

1. Le solde migratoire a été constamment à la baisse depuis 1956 jusqu'à 1971, tant pour la population en général que pour la population d'âge scolaire (tableau 5.2, pp. 149-150).
2. De 1966 à 1971, l'immigration internationale a profité surtout (87% du total) à la région de Montréal; mais l'émigration internationale est telle qu'elle neutralise presque complètement les gains dûs à l'immigration, sauf sur l'Ile de Montréal (pp. 226 et 239).
3. L'immigration en provenance des autres provinces est contrée par l'émigration provinciale, presque deux fois plus élevée. L'Ile de Montréal perd ainsi les 2/3 de ce qu'elle gagne par la migration internationale (pp. 227, 228 et 239).

---

(1) Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires régionales du Québec de 1972 à 1986. Rapport technique. Montréal, INRS, 1976, 440 p. - Les phénomènes migratoires sont étudiés aux pages 133 à 244. - On trouvera une confirmation de cette étude dans l'ouvrage plus récent du Bureau de la statistique du Québec: Tendances passées et perspectives d'évolution des échanges migratoires du Québec avec l'extérieur. Québec 1976, 56 p. - Dans cet ouvrage, la migration nette la plus vraisemblable pour les prochaines années est estimée à 7 000 (p. 4).

4. Seule la migration intraprovinciale (ie brassage de la population à l'intérieur de la province) a quelque importance et constitue la clé pour les hypothèses de prévision (pp. 228-229 et 239).

En conséquence, par les conclusions précédentes et par les chiffres fournis dans le tableau no 5 , on peut aisément affirmer, du moins pour la période concernée, que c'est surtout la fécondité qui, au niveau de l'ensemble du Québec, a pu faire varier la fréquentation scolaire sous l'angle du facteur de la population.

1.3 La fécondité

Le Québec a toujours été reconnu pour la haute fécondité de ses couples. Mais en fait, de 1957 à 1971, le taux brut de la natalité est passé de 29,7 à 14,8 (1). S'il est vrai que cette conclusion est quelque peu faussée du fait que, pour le calculer, on a utilisé la méthode de l'indice synthétique de fécondité (i.e. le taux du moment qui correspond à la descendance finale d'une génération calculée à partir des taux observés au cours d'une même année de calendrier) au lieu de celle des cohortes (2), il reste que la tendance fondamentale est à la baisse et que notre province a atteint le taux de natalité le plus bas au Canada (3).

---

(1) cf. tableau no 6.

(2) HENRIPIN et LEGARE préfèrent utiliser cette méthode de mesure plus récente, qui calcule le nombre d'enfants auxquels donnent naissance tout au long de leur vie féconde, l'ensemble des femmes qui sont nées au cours d'une même année. (Evolution démographique du Québec et de ses régions 1966 à 1986, Presses de l'Université Laval 1969 pp. 35-37). Pour juger de l'écart, consulter le tableau no 7.

(3) cf. tableau no 6.

Tableau no 5 - MIGRATION ENTRE REGIONS ADMINISTRATIVES SCOLAIRES, PROVINCES ET RESTE DU MONDE 1966-1971 (1)

Région administrative	Solde migratoire	Immigration			Emigration		
		Internationale	Interprovinciale	Intraprovinciale (2)	Internationale	Interprovinciale	Intraprovinciale (2)
1- Bas-St-Laurent Gaspésie	-19683	480	1326	11808 (16657)	5558	3827	23912 (28761)
2- Saguenay-Lac St-Jean	-16870	1585	2451	10600 (17592)	2730	5365	23411 (30403)
3- Québec	- 8299	7135	6465	50878 (105462)	8770	10459	53539 (108123)
4- Trois-Rivières	-20860	1625	1238	23347 (32549)	6229	3125	37716 (46918)
5- Estrie	- 5660	2400	1328	16616	4198	4085	17721
6- Montréal	61385	119710	52572	113059 (364504)	55239	105380	63337 (314782)
7- Outaouais	4399	2770	13827	12407 (17169)	3366	11117	10122 (14884)
8- Nord-Ouest	-19674	985	3560	9136 (17557)	3513	13174	16668 (25089)
9- Côte-Nord	- 6894	725	1565	10218 (12164)	4686	3026	11690 (13576)
10 - Nouveau-Québec	- 125	195	265	270	99	535	221
TOTAL	-32281	137610	84597	- (600480)	94395	160093	- (600480)

(1) Arrangement du tableau 5.21, pp. 220-221, de l'ouvrage de MONGEAU, cité en p. 18.

(2) Les chiffres entre paranthèses relatifs au R.A.S. (régions administratives scolaires) concernent le total des migrants internes du Québec, c'est-à-dire aussi bien les migrants en provenance ou à destination d'une autre R.A.S. (présentés simultanément) que ceux qui se sont déplacés entre C.S. de la R.A.S.

l'Association des démographes du Québec,
2, p. 25.

L'évolution de la fécondité est une chose excessivement difficile à prévoir. Comme l'écrivent HENRIPIN et LEGARE:

> "L'appareil de la démographie ne comporte pas de technique sûre pour faire de telles prévisions. Il s'en faut de beaucoup. Il faudrait prévoir l'intensité et la précocité des mariages, ce qui met en cause un ensemble de phénomènes psychosociaux difficiles à apprécier: il faudrait en outre prévoir l'évolution de la dimension des familles, en réponse à la diffusion de l'instruction et des connaissances contraceptives; à l'urbanisation; à la concurrence entre les enfants et d'autres satisfactions; au travail des femmes mariées à l'extérieur; et aussi aux modifications des valeurs, des modes, du genre de vie de notre société. On est bien loin de pouvoir mettre tout cela en valeurs numériques". (1)

Quoiqu'il en soit, les démographes font des séries d'hypothèses à partir desquelles ils s'efforcent de prévoir le nombre des naissances à venir. Or, si l'on en juge par l'ensemble des travaux les plus récents, on peut aisément prévoir avec assez de probabilité:

- que la descendance finale des générations de 1940 se situera autour de 2,5 enfants et que celles de 1950 descendra jusqu'à 2,1 (2), compte tenu des taux de mortalité et de nuptialité actuels et d'une migration nette plutôt nulle;

---

(1) Op. cit., pp. 42-43.

(2) HENRIPIN et ADAMCYK, op. cit, p. 149, tableau B2; c'est l'hypothèse C des démographes du Bureau de la Statistique du Québec, comme on peut le voir dans leur Perspectives démographiques pour le Québec 1976, p. 8; voir encore le discours du sous-ministre adjoint à l'Immigration, M. Bernard Bonin, lors de la conférence mondiale de la population, in Bulletin de l'Association des démographes du Québec, 3 (1974) no spécial 2, p. 25.

- que la fécondité au Québec, en baisse constante depuis 1957, ne subira pas de remontées sensibles d'ici la fin du siècle, au contraire(1);
- que, à la même époque, le Québec ne comptera tout au plus que le quart de la population canadienne (2);
- que, vers l'an 2 000, la population des 0 à 19 ans sera encore inférieure de 21% à celle de 1966, au début de la réforme scolaire (3).

---

(1) En se basant sur les Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1972-2001 Ottawa, Statistiques Canada, 1974, Réjean LACHAPELLE croit réaliste de prétendre que les femmes nées après 1955 auront 2,20 enfants au Canada, 2,22 en Ontario et 1,99 au Québec. ("L'avenir de la population québécoise" dans Bulletin de l'Association des démographes du Québec 3 (1974) 6-13).

(2) LACHAPELLE, loc. cit., p. 12.

(3) Voir le tableau no 3 en annexe. - Dans son ouvrage sur les Perspectives de population pour les territoires des CSR du Québec, Jaël MONGEAU en arrive à des conclusions similaires pour les populations de 5 ans, de 6 à 11 ans et de 12 à 16 ans, entre 1971 et 1986 (Voir le tableau no 4 en annexe). Pierre LEVASSEUR, dans Super-Pop (Québec, Ministère des Affaires sociales, 1975) nous laisse voir des mouvements similaires au deux autres et ainsi, il confirme lui aussi les conclusions énoncées plus haut (Voir le tableau no 5, en annexe).

Tableau no 6 - TAUX POUR 1 000 HABITANTS DES NAISSANCES VIVANTES, AU CANADA, PAR PROVINCE, 1957-71.(1)

Année	T.-N.	I.-P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	Naissances vivantes										
1957	36.1	27.0	29.6	30.9	29.7	26.8	25.9	27.2	30.7	26.1	29.2
1958	34.3	25.5	28.7	28.7	28.3	26.2	24.8	26.0	30.5	25.3	27.5
1959	33.6	26.9	28.3	29.1	28.3	26.3	25.0	26.0	30.5	25.5	27.4
1960	33.9	26.5	28.1	29.9	26.9	26.1	25.6	26.7	30.2	25.0	26.8
1961	34.1	27.1	28.3	29.7	26.1	24.3	25.1	25.9	29.2	23.7	26.1
1962	32.5	26.2	26.0	27.2	25.1	24.6	24.5	25.1	28.1	23.0	25.3
1963	32.4	27.3	25.1	25.9	24.4	23.9	24.0	25.2	27.8	22.1	24.6
1964	30.4	25.0	24.3	25.1	23.4	23.0	22.7	24	26.1	20.6	23.5
1965	30.2	25.1	23.9	24.0	21.2	20.9	20.7	21.6	22.5	18.7	21.3
1966	28.5	20.3	20.1	20.6	19.0	19.0	18.7	19.[illegible]	20.9	17.3	19.4
1967	25.7	18.8	18.9	19.9	17.3	17.8	17.9	18.8	20.6	16.9	18.2
1968	25.3	19.1	18.1	18.6	16.3	17.3	17.9	19.0	19.8	16.6	17.5
1969	25.5	18.3	17.8	18.7	16.0	17.5	18.2	18.3	19.8	17.1	17.6
1970	24.2	17.8	18.5	18.5	15.3	17.6	18.6	17.5	20.0	17.2	17.4
1971	24.4	18.7	18.1	19.2	14.8	16.9	18.2	17.3	18.8	15.9	16.8

(1) Annuaire du Québec 1973, p. 239.

Tableau no 7 - INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE, 1949-70, ET DESCENDANCE FINALE DES GENERATIONS NEES DE 1921-42 AU QUEBEC.(1)

Année de calendrier	Année de naissance des générations[1]	Indice synthétique[2] (Nombre d'enfants par femme)	Descendance finale (Nombre d'enfants par femme)
1949	1921	3.80	3.49
1950	1922	3.81	3.50
1951	1923	3.78	3.50
1952	1924	3.86	3.48
1953	1925	3.88	3.49
1954	1926	3.94	3.42 à 3.43
1955	1927	3.90	3.37 à 3.39
1956	1928	3.90	3.32 à 3.34
1957	1929	4.00	3.26 à 3.30
1958	1930	3.94	3.25 à 3.31
1959	1931	3.91	3.19 à 3.27
1960	1932	3.76	3.13 à 3.24
1961	1933	3.70	3.04 à 3.19
1962	1934	3.58	2.96 à 3.14
1963	1935	3.47	2.87 à 3.09
1964	1936	3.33	2.80 à 3.06
1965	1937	3.00	2.75 à 3.03
1966	1938	2.85	2.70 à 3.05
1967	1939	2.36	—
1968	1940	2.18	—
1969	1941	2.09	—
1970	1942	1.96	—

[1] Dans ce tableau, l'indice synthétique se rapporte à l'année de calendrier, tandis que la descendance finale se rapporte à une génération qui est identifiée par son année de naissance.

[2] Somme des taux de fécondité féminine par âge.

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil*, (84-202 et 84-201). La descendance finale est une estimation de Yves Péron et Jacques Henripin publiée à la page 219 de l'Annuaire 1972.

(1) Annuaire du Québec 1973, p. 251.

2. LES FACTEURS ENDOGENES

Plusieurs facteurs qui touchent directement à la clientèle scolaire peuvent influencer, en plus ou en moins, l'évolution quantitative de la fréquentation scolaire pour l'ensemble du Québec. Disons un mot des principaux.

2.1 Le taux de scolarisation

Le taux de scolarisation est le rapport multiplié pa 100, entre la clientèle effective d'un âge donné et la population totale de cet âge. Pour hausser le taux de scolarisation d'un groupe d'âge, la société doit augmenter la fréquentation scolaire de ce groupe. Ainsi, à l'examen du tableau 8 , on constate que la politique de démocratisation entreprise au Québec depuis 1960 a donné des fruits appréciables, car en dehors de la 6e à la 15e année accomplie, couverte par la Loi de la fréquentation scolaire obligatoire, on relève une proportion de plus en plus grande d'étudiants aux niveaux de la maternelle et du secondaire. Cette démocratisation était de nature a augmenter la population de nos écoles. Alors, comment se fait-il que la courbe de la fréquentation scolaire n'a pas suivi la même évolution?

Certes, il y a bien eu, à cause du Règlement no 7, une diminution des élèves de niveau élémentaire au profit du niveau secondaire, mais tout cela sera stabilisé vers 1977, comme le disent DUFOUR et AMYOT:

> "Après 1971, la proportion des élèves de 10 à 13 ans au secondaire s'accroît graduellement selon les modalités du passage des élèves au secondaire. Ces proportions devraient normalement se stabiliser vers 1978, soit lorsqu'une génération complète d'élèves aura franchi le seuil du secondaire. Comme conséquence à ces changements, il y aura une baisse des effectifs entre 16 et 19

Tableau no 8 - Taux de scolarisation par âge. 1981, 1966 à 197 (1)
Sexes réunis Ensemble du Québec

Age	1981	1966	1967	1968	1969	1970	1971*
4	3.8	16.6	13.6	21.8	21.3	26.4	25.2
5	52.2	73.1	79.8	88.3	91.2	93.9	94.1
6	100.4	97.5	98.4	98.4	99.5	100.3	98.5
7	99.7	98.1	98.3	99.6	98.7	100.8	100.7
8	97.2	97.7	99.5	99.0	99.8	99.1	99.7
9	96.9	101.3	98.3	99.3	99.0	100.0	100.2
10	97.9	94.9	100.7	100.1	100.2	100.1	101.7
11	95.9	104.2	98.2	101.1	100.8	99.3	101.5
12	96.9	95.8	99.8	96.5	100.0	98.6	102.9
13	95.4	97.4	98.2	97.3	96.0	100.7	99.4
14	92.4	93.7	93.6	96.9	98.2	95.2	99.0
15	74.6	86.1	85.5	89.0	93.4	94.7	90.9
16	51.0	68.6	70.7	75.5	80.3	81.0	80.4
17	30.9	45.1	47.6	53.6	58.5	58.4	60.7
18	16.0	27.1	29.0	32.5	36.7	35.5	37.7
19	10.3	18.7	17.7	21.1	21.6	20.6	21.5
20	7.3	8.2	9.9	12.7	12.2	10.3	12.4
21	-	4.1	4.2	6.3	6.7	4.8	4.5
22	-	1.6	1.7	3.3	3.3	1.9	2.2
23	-	.9	.7	1.2	1.6	.5	1.0
24	-	.5	.4	.7	1.0	-	2.9

(1) DUFOUR, D. et LAVOIE, Y., Les taux de scolarisation des régions administratives du Québec....1974, p.91.

(2) Aux pp. 9-11, les auteurs expliquent pourquoi on dépasse parfois le 100%. Ces taux ne comprennent pas les étudiants à l'université ou à l'éducation permanente.

ans au secondaire. Cette baisse sera absorbée par le niveau collégial à partir de 1977-78 soit 5 ans après l'application du règlement no 7" (1).

Quoi qu'il en soit des variations quantitatives des niveaux les uns par rapport aux autres, il reste que, normalement et pour l'ensemble des niveaux, une augmentation du taux de la scolarisation aurait dû amener une plus grande population scolaire. Or c'est le contraire qui s'est produit: est-ce dû à autre chose qu'à la diminution de la population d'âge scolaire?... Que dire des abandons?

2.2 Les abandons scolaires

En droit, le problème ne devrait se poser que pour les élèves qui ne sont plus soumis à la Loi de la fréquentation obligatoire, c'est-à-dire, pour les 16 ans et plus (2), qui totalisent près de 30% de tous les inscrits au secondaire (3). En 1973, la Direction générale de la Planification a entrepris une recherche sur les taux d'abandon au secondaire, à partir de la définition suivante: "Tout élève qui met fin à ses études à temps plein sans avoir reçu une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme terminal" (4).

---

(1) "Evolution de la scolarisation de la population d'âge scolaire du Québec", dans Actualité économique 48 (1972) 487-502, p. 499.

(2) "Tout enfant doit fréquenter... depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de six ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quinze ans". (S.R. 1964, c. 235, art. 272)

(3) Compilation faite à partir des statistiques sur une période de six ans, de 1966 à 1971. - On constate d'après les statistiques des années ultérieures, que la population du secondaire rajeunit de plus en plus, car les 16 ans et plus diminuent par rapport aux plus jeunes.

(4) GAUMONT ET MONNIER, Relance 1973, Abandon ou poursuite des études... tome 2, 1974, p. 11.

Utilisant deux méthodes différentes de calcul: les taux de passage vus à travers les statistiques de l'enseignement et une enquête auprès des étudiants sortants de 8 écoles (près de 9 000), les chercheurs ont abouti à des résultats sensiblement différents pour l'ensemble du secondaire 2e cycle, soit 19,6%, dans le premier cas et 7,1% ou 9% dans l'autre (1), sans pouvoir dire quelle méthode est la plus fiable. Andrée THIBERGE (2) mentionne entre 60 000 et 80 000 élèves par an, ou environ 10% de la clientèle annuelle du niveau secondaire et conclut qu'en cinq ans, le secondaire perd la moitié de sa clientèle. Elle admet toutefois que le phénomène ne joue presque pas pour les deux premières années du secondaire et elle semble admettre le taux de 19.2% avancé par Relance 73 pour le second cycle du secondaire. Quelle que soit la méthode utilisée, on en arrive à des chiffres impressionnants d'abandon et on serait même porté à croire que ce phénomène pourrait expliquer à lui seul l'évolution de la clientèle au secondaire telle qu'elle figure dans les statistiques de SIMEQ. Or, sans minimiser l'importance sociale et administrative de ce phénomène, on peut sûrement dire que la grande partie de ces abandons ne figure pas dans les statistiques annuelles de SIMEQ. En effet, d'après les chercheurs de Relance 73 cités plus haut, 60% de tous les abandons se situent au cours de secondaire V et ces élèves ont déjà été inscrits sur les listes des commissions scolaires du 30 septembre, listes qui servent à SIMEQ pour établir ses tables annuelles.

En conclusion de cet exposé, on peut dire que les principaux facteurs endogènes influencent peu la diminution des effectifs scolaires et que les différences annuelles viendraient surtout de l'impact de la natalité, quelques années auparavant.

---

(1) Ibid., pp. 13-21.
(2) Les abandons scolaires, Québec, DGP, 1976, 2 cahiers, cahier I, pp.18-22 surtout.

Troisième partie

UNE SOLUTION A LONG TERME

La diminution constante et progressive de la clientèle scolaire depuis quelques années, - et qui se continuera vraisemblablement d'ici la fin du siècle, malgré une légère remontée vers les années 1982 (1), - va sûrement amener les administrateurs scolaires à devoir trouver des solutions rapides à de multiples problèmes. Pour le moment (2), nous allons chercher une solution à long terme et plutôt de caractère politique, étant donné que nous avons la conviction que ladite diminution de la clientèle scolaire est principalement due à une baisse de la natalité au Québec et à une immigration nette à peu près nulle. Il nous faudrait donc une politique de la population (3).

---

(1) Voir notre graphique no 1 en annexe. Mais d'après l'hypothèse B du B.S.Q., la population du groupe d'âge 0-4 baissera constamment à p rtir de 1987 jusqu'en 2001; celle du groupe 5-9, à partir de 1993; celle du groupe 10-14, à partir de 1998; celle du groupe 15-19 sera en hausse à partir de 1991, mais ne rejoindra pas celle de 1973 avant la fin du siècle. Perspectives démographiques... 1976, pp. 44-72. Ainsi, en comparant 1973 à 2001, on aura:

	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19
1973	440 100	568 000	664 500	649 600
2001	433 831	470 556	530 072	547 902

(2) Nous aborderons vraisemblablement ces problèmes et les tentatives de solutions administratives dans un prochain document de travail.

(3) Nous sommes "surtout tributaires de l'audace et de l'imagination" pour pouvoir bâtir une telle politique (J. HENRIPIN, dans son "Population-Québec: petite préface à une politique de population pour la Québec", dans Relations (1974) no 395, pp. 204-207, conclusion). Malgré cette affirmation, cette politique est essentielle, comme le recommandait la Consultation publique sur les problèmes de population, Toronto 1974.

1. - PRINCIPES FONDAMENTAUX

Une politique de la population est une action concertée de l'Etat qui vise à influencer le volume, la composition et la répartition géographique d'une population en vue de lui permettre un développement optimum (1). Il va sans dire qu'une telle politique, qui touche de très près aux conditions de vie les plus intimes des citoyens, doive être assise sur des principes fermes (2) et rallier les suffrages de la grande majorité de la population actuelle. Quant à nous, nous verrions une série d'énoncés de principes comme les suivants:

1.1 - Chaque peuple ou chaque Etat est libre et souverain dans le choix de la qualité de vie qu'il veut donner à ses membres, quitte à respecter certaines exigences comme nous le dirons plus loin (cf. 1.3). C'est à lui qu'il incombe de donner tel ou tel sens à sa vie collective, de l'axer davantage, par exemple, sur la santé des citoyens que sur leur richesse économique, davantage sur le culte de l'esprit que sur celui de la matière, etc. Certes, telle ou telle orientation peut être discutable aux yeux d'un autre peuple ou même d'une partie des citoyens, mais il reste que c'est à

---

(1) PERREAULT, Michel, "Politiques de population et mesures sociales", in Bulletin de l'Association des Démographes du Québec 3 (1974) no 3, p. 28.

(2) La Consultation (note 3 de p. 28) regroupe ses analyses autour de 3 courants de pensée: l'écosystème, la justice sociale et la qualité de vie (voir un aperçu par Guy BOURGAULT, "Population humaine et justice sociale", dans Relations (1974) no 395, pp. 202-203).

nul autre qu'à lui d'en décider et qu'aucune puissance étrangère ne peut lui imposer ses vues dans ce domaine, fût-elle la plus prospère du monde.

1.2 - Dans son projet d'orientation et de réalisation de la vie la meilleure pour lui, chaque peuple sera appelé à exercer son choix parmi nombre de valeurs qui pourraient l'aider plus ou moins à cheminer allègrement vers l'obtention de ses fins. Sans nécessairement en écarter aucune qui cadre assez bien avec ses objectifs, il devra, sur un plan pratique, s'imposer des priorités pour atteindre plus vite et mieux la qualité de vie envisagée. Ainsi, si le Québec opte globalement pour devenir, avant toute chose, le centre principal de la culture française et québécoise en Amérique du Nord, il devra établir ses priorités en conséquence et, par exemple, il devra dire clairement si, en matières conflictuelles:

. il préfère développer les valeurs attachées à une famille aux qualités traditionnelles et modernes à la fois, plutôt que les valeurs mouvantes des individus apatrides et trop universalistes;

. il veut mettre l'accent sur une immigration qui consent à accroître son patrimoine francophone, au lieu d'une immigration pancanadienne en quête surtout de la richesse économique, etc.

1.3 - Tout en restant libre de choisir la qualité de vie de sa population et de l'axer sur telle valeur plutôt que sur telle autre (culture vs prospérité matérielle, travail vs loisir,

santé vs économie, milieu naturel vs milieu artificiel, etc.), tout Etat doit cependant respecter:

. d'une part, certaines lois internes de toute saine évolution démographique. Ainsi, s'il ne faut pas oublier que l'homme, parce que corporel, est soumis aux lois qui concernent sa biologie et son développement physique, il faut se souvenir aussi qu'il est esprit et qu'il ne peut donner et entretenir la vie à la seule façon grégaire des animaux,- quoique ceux-ci aient beaucoup à apprendre à l'homme en cette matière! Une telle affirmation mériterait de longs développements, mais son seul rappel est significatif dans l'élaboration d'une politique de population.

. d'autre part, les exigences inéluctables de l'environnement

- et physique: vouloir développer la qualité d'une population quelle qu'elle soit sans tenir compte qu'elle est inévitablement enracinée dans un milieu naturel dont le sort devient le sien, serait une aberration qui pourrait coûter cher: certains peuples en ont fait la triste expérience et l'humanité risque actuellement de détruire la nature qui la nourrit et la fait respirer;
- et humain: aucune nation ne peut aujourd'hui, avec la conscience qu'elle a des besoins de ses semblables sur le globe tout entier, façonner son propre destin, fût-il des plus nobles en soi, sans tenir compte des répercussions de ses gestes sur les peuples voisins et même lointains.

Voilà quelques-uns des principes fondamentaux qui, à notre avis, doivent inspirer et animer constamment toute politique authentique de population, qu'elle soit de croissance ou simplement de survie.

2. - UNE STRUCTURE POLITIQUE

2.1 - Nécessité

Nous avons dit plus haut qu'il appartient à un peuple de se donner la politique de population de son choix. Même en démocratie, cependant, ce n'est pas par lui-même que le peuple décide directement de ses politiques, mais par ses représentants et le gouvernement à qui il confie ses pouvoirs. Mais celui-ci ne saurait agir efficacement s'il ne confie sa responsabilité à un organisme spécifique (conseil, commission, ministère) chargé d'élaborer et d'appliquer à l'échelle nationale une véritable politique de population.

2.2 - Rôle [1]

Un ministère de la Population aurait pour tâches principales en s'inspirant des principes énoncés plus haut:

2.2.1- Inventorier

Jusque vers les années '60, rares étaient les éléments d'une

---

(1) Sur ce point, nous nous inspirons beaucoup du document de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec (voir la bibliographie), lequel, à son tour, a puisé abondamment dans l'article de Perreault, cité plus haut, et dans les mémoires de la CECM (voir la bibliographie).

quelconque politique démographique au Québec. Pourquoi s'en serait-on préoccupé, car les couples étaient féconds à souhait et les familles encore nombreuses? Mais la qualité de vie des citoyens?... A part l'école, qui devait donner à tous un minimum d'instruction, l'Etat n'avait guère de projets collectifs dans ce domaine. Tout était laissé plus ou moins au bon vouloir des individus et des familles: santé, formation physique, loisirs sportifs et culturels, instruction avancée, choix de carrières, développement économique, etc. Il a fallu faire face à la concurrence entre les nations et aux compétitions internationales dans tous les domaines pour nous rendre compte que la qualité de vie n'était pas liée au volume de notre population, d'autant plus que celle-ci, contrairement aux années passées, commençait à diminuer sensiblement. Un réveil s'est maintenant opéré, mais avant de lui donner forme et de l'orienter, nous devons analyser soigneusement la situation et inventorier nos ressources. Fort heureusement, le Québec, aujourd'hui, compte un peu plus de démographes, de sociologues, d'économistes, qu'il y a 10 ou 20 ans, et c'est à eux qu'il incombera de nous dire, par exemple:

. quelles sont les tendances actuelles de notre évolution démographique;

. quels sont les facteurs qui, dans la conjoncture présente, jouent un rôle prépondérant, - positif ou négatif, - dans cette évolution;

. quelles sont les valeurs qui, dans la pensée et le comportement de notre société, inspirent ses recherches d'une qualité de vie et colorent son existence;

. quelles sont les lignes et les éléments d'une politique démographique que le Québec aurait pu se donner jusqu'à présent;

. quelles sont les ressources dont le Québec dispose pour infléchir les mouvements quantitatifs et qualitatifs de sa population, dans un sens ou dans l'autre.

2.2.2 - Consulter

Comme une politique de population, sous toutes ses facettes, notamment sous l'angle de la qualité de vie, touche plus ou moins directement tous les citoyens et intéresse tous les corps publics, principalement certains ministères (affaires sociales, environnement, industrie et commerce, main-d'oeuvre, éducation, etc.), le ministère chargé de cette politique devra, au préalable, avant toute planification, organiser une vaste consultation auprès desdits corps publics et, si possible, de la population. Cette consultation aura pour fins principales de connaître:

. les aspirations et les projets des couples et des individus quant à leur descendance finale;

. la qualité de vie qu'ils entendent se donner à eux-mêmes et à leurs descendants;

. les facteurs, - politiques, économiques, sociaux, culturels et autres, - qui peuvent influencer, positivement ou négativement, la réalisation de leurs projets;

. les objectifs que notre collectivité devrait poursuivre pour les dix ans à venir, étant donné la conjoncture socio-économique actuelle, la place du Québec au sein des communautés francophones du monde, la solidarité de notre pays

. avec les pays du tiers-monde, etc.

. les mesures administratives les plus urgentes pour atteindre la qualité de vie rêvée et les justes objectifs d'une saine évolution démographique, etc.

2.2.3 - Planifier

Après avoir inventorié les problèmes et les ressources actuelles pour y faire face, de même que recueilli les aspirations de tous les intéressés, le ministère (ou la commission) de la Population sera en mesure de préparer un vaste programme pour les années à venir. Dans ce plan, les objectifs devraient figurer en tête, puis une série de mesures politiques et administratives s'appliquer diversement selon trois hypothèses de croissance démographique. Nous parlerons ici des objectifs, pour aborder ensuite les deux autres points dans notre troisième chapitre.

Nous avons dit plus haut qu'il appartient au peuple de choisir son mode de vie, sa qualité de vie. Aussi, les objectifs que nous allons énumérer ici sous forme interrogative ne sont-ils qu'une estimation de ce que la population aurait pu suggérer au cours de la consultation. Avant de vouloir se reproduire et grandir selon un certain rythme, - voir le chapitre suivant, - la population actuelle veut certainement vivre et s'assurer une certaine qualité de vie. Laquelle?... Dans quel domaine surtout sera-t-elle exigée et mise en valeur?

- Si on se soucie peu des valeurs spirituelles et cultu-

relles, la qualité de vie désirée aura des chances de se situer davantage:

. soit au niveau d'une alimentation plus rationnelle et mieux ordonnée à l'équilibre physique; ou à celui d'une éducation corporelle plus poussée pour obtenir un corps plus robuste et plus endurant, etc., en somme, au niveau d'une santé corporelle à faire partager par le plus grand nombre possible de citoyens;

. soit au niveau du développement économique, qui pourra assurer à tous une part de plus en plus grande des biens de consommation, enrichir la collectivité et les individus, et même, selon certains, - nous touchons déjà un élément spirituel, - garantir au Québec sa véritable indépendance face aux pressions qu'il subit de l'extérieur.

- Si ses ambitions se situent au-delà des biens physiques et matériels, on aura des chances de mettre la qualité de vie:

. soit dans une éducation supérieure, qui vise l'épanouissement personnel et non pas simplement l'enrichissement de son portefeuille, comme un slogan récent l'avait fortement suggéré;

. soit dans une politisation plus profonde de la masse pour l'éveiller à prendre vraiment en mains son destin politique;

. soit dans une cohésion plus ferme des familles et des institutions privées pour les protéger contre l'envahissement d'un Etat totalitaire;

. soit dans un développement socio-culturel qui préserve et améliore le statut de la communauté francophone du Québec, tout d'abord chez elle, puis au sein du grand tout canadien.

Voilà quelques exemples d'objectifs que le peuple du Québec pourrait se donner dans sa recherche d'une certaine forme de vie. Certes, les options ne seront pas toujours aussi simples et aussi nettes, mais la consultation devrait sûrement permettre de percevoir des priorités.

Evidemment, ces choix d'une qualité de vie ne pourront pas plus faire abstraction d'une certaine évolution démographique que de l'état actuel de la population, avec son volume, sa répartition, ses besoins, ses ressources, etc. Voilà pourquoi, les planificateurs du nouveau ministère devront prévoir un plan à trois volets, . :lant chacun des mesures particulières (voir page 37 A).

3. - UN PLAN A TROIS VOLETS

La qualité de vie désirée par la population actuelle ne peut faire abstraction du contexte évolutif de cette même population et elle en sera profondément affectée: c'est ce que les spécialistes du ministère de la Population devraient faire savoir à cette dernière avant de la consulter sur ses aspirations. On peut, en effet, distinguer trois hypothèses d'évolution: la croissance nulle, la croissance négative et la croissance positive. Nous allons parler de

Nous avions terminé notre travail quand nous avons eu deux points de vue très différents sur les problèmes démographiques, dans Le Courrier de l'Unesco, mai 1974.

Frank W. NOTESTEIN, le "père de la démographie américaine" internationalement connu, prône depuis 30 ans l'opinion selon laquelle la question n'est pas simple affaire de choix entre développement économique et planning familial. Pour lui, "une réduction radicale du taux de natalité dans les pays moins développés, faciliterait leur développement économique". Quant aux pays plus développés, il se dit:

> "en droit d'espérer que ces pays fixeront leur procréation au simple niveau du "remplacement", peut-être même un peu au-dessous, et qu'ils se consacreront à la qualité de la vie dans des conditions qui s'harmoniseront à l'environnement" (loc. cit., 28, 2e col.).

Julian L. SIMON, par contre, un autre grand nom de la démographie américaine, croit que dans les pays développés, "une croissance démographique positive donne à long terme des résultats économiques meilleurs qu'une population stationnaire". En toutes hypothèses, elle n'est certainement pas forcément une chose néfaste, selon lui, et il ajoute:

> "Décider quelle est la bonne ou la mauvaise politique, opter pour l'une ou l'autre relèvent d'un choix personnel". (loc. cit. p. 23, 2e col.)

Dans la description que nous faisons des trois volets, - sans prendre position, - nous relevons des effets (positifs ou négatifs) que l'on retrouve dans ces deux articles.

chacune de ces hypothèses, en insistant particulièrement, puisque c'est le but principal de notre rapport, sur les conséquences qu'elle peut avoir sur l'école et sur les mesures à prendre pour assurer quand même la qualité de vie des citoyens. Dans un quatrième chapitre, nous verrons ensuite quelles seraient les mesures éducatives à appliquer en toute hypothèse dans le domaine de la population.

3.1 - Une hypothèse de croissance nulle

3.1.1 Description

Si les générations en âge de procréer décidaient que leur descendance finale ne dépasserait pas 2 ou 2,1 enfants, il arriverait bientôt que la population pourrait tout juste se renouveler et atteindre ainsi un taux de croissance nul, à moins que la migration nette ne présente un bilan positif.(1).

3.1.2 Conséquences

Un tel phénomène entraînerait, à plus ou moins long terme, des changements profonds dans l'organisation de la société et affecterait, d'une manière ou d'une autre, la qualité de vie rêvée par les citoyens. Une étude tant soit peu poussée de ce phénomène exigerait un travail considérable qui, par ailleurs, dépasserait notre capacité et notre compétence. Sans aller si loin, on peut quand même prévoir, avec assez de justesse, que la croissance nulle aura tout aussi bien des effets positifs que négatifs.

---

(1) Nous l'avons dit plus haut, et nous le répétons ici, nous négligeons volontairement ce facteur qui, dans les années passées, n'a pas tellement accru la population du Québec (cf. plus haut, pp. 59 et 61).

3.1.2.1 Conséquences négatives

a) au niveau de la société en général (1)

. la population va vieillir plus vite, car le pourcentage des groupes d'âge plus vieux ne sera plus compensé et dépassé par celui des groupes d'âge plus jeunes;

. la couche active de la population, en se stabilisant, aura à supporter un plus lourd fardeau pour subvenir aux besoins d'une population vieillissante;

. la main-d'oeuvre active risque de faire défaut, un jour ou l'autre, pour la réalisation de grands projets collectifs;

. la population étant plus restreinte pour se partager les fruits de nos richesses naturelles, court le danger de s'enliser davantage dans une frénésie de consommation.

b) au niveau de l'école

. baisse prévisible des effectifs scolaires

. classes trop inoccupées

. non-rentabilité des services

. fermeture d'écoles

. mauvaise répartition de la clientèle scolaire

. surplus éventuel d'enseignants

. accroissement des dépenses de fonctionnement par élève, etc.

3.1.2.2 Conséquences positives

Certains auteurs, influencés peut-être par les craintes

(1) HENRIPIN (loc. cit., pp. 205-206) mentionne plusieurs de ces conséquences.

d'une surpopulation au niveau du globe, sont enclins à voir plutôt des avantages dans une stabilisation de l'évolution démographique[1].

a) au niveau de la société en général

. les familles étant moins nombreuses, les femmes seront plus portées à entrer sur le marché du travail, les revenus de la famille s'accroîtront, ceux de l'Etat également; celui-ci pourra alors offrir plus de services à la population; celle-ci pourra dépenser plus pour des produits de luxe et sophistiqués, etc.

. la crise actuelle du logement aura plus de chances de se résorber rapidement;

. même si elle diminuait, - ce qui n'aura pas lieu avant la fin du siècle, - la main-d'oeuvre pourra produire davantage si elle est mieux formée, mieux répartie et plus adaptée;

. le vieillissement de la population pourra permettre, avec un changement de mentalité, de donner une période d'activité renouvelée à cette portion de la population: ce qui a donné des résultats très positifs en plusieurs pays[2];

. la qualité de vie des citoyens sera grandement améliorée, car ils auront plus de temps à consacrer aux loisirs, à

---

(1) Nous nous référons surtout ici à Georges MATHEWS, "Québec n'a que faire d'une politique nataliste..." dans Bull. de l'Ass. des Démographes du Q. 3(1974) no 4, pp. 14-21.

(2) Sur ce thème, voir l'art. de STENSENKO, V.S. et PISKUNOV, V.P., "L'évaluation du vieillissement de la population", dans Rev. int. des sciences sociales 26(1974) 253-261

l'éducation, à la culture, etc. Michel PERREAULT ne conteste pas cette possibilité,

> "mais cette amélioration ne sera efficiente que si la philosophie même de l'organisation sociale est changée: en effet, nous refusons d'attribuer la détérioration de l'environnement et de la qualité de vie à l'accroissement de la population" (1)

b) au niveau de l'école

. la qualité de l'éducation pourra s'en ressentir si on consent à appliquer certaines mesures (cf. plus loin);

. l'éducation deviendra plus accessible à la masse des adultes;

. un effort plus grand pourra être déployé en faveur des enfants et des adultes défavorisés, etc.

3.1.3 Stratégies

Nous venons de tracer un bref bilan des conséquences positives et négatives de la croissance démographique nulle. Qu'on y soit ou n'y soit pas déjà entré, - notre première partie est révélatrice à ce sujet, - si la population actuelle opte sciemment pour ce type d'évolution, le ministère de la population aura à mettre tout en oeuvre pour lui donner une orientation positive. Comme notre travail concerne surtout les écoles, nous allons nous limiter aux stratégies qui touchent plus directement à ce secteur.

a) au plan provincial

On a été habitué depuis près de 20 ans à une poussée inflationniste dans le domaine de l'éducation. Nous faisons face

---

(1) Loc. cit., p. 38.

maintenant à un revirement de la situation. Il faut d'abord savoir accepter la réalité telle qu'elle est et, si c'est vraiment le choix de la population dans son ensemble, - on a déjà dit que c'est à elle de décider en cette matière, - il faudra changer nos politiques d'éducation en conséquence. Qu'est-ce que cela implique?

. D'abord un effort accru et renouvelé pour une éducation de qualité. Sans faire allusion à une phase dépressive, mais seulement à la montée vertigineuse des dépenses de l'éducation, Joseph LAWERYS, il y a quelques années, écrivait ce qui suit et qui peut fort bien s'appliquer à la situation présente:

> "Central to the new policy must be the quest forexcellence rather than for sheer size or number. No longer "more and more" but "better and better". Quality rather than quantity". (1)

. Sans diminuer le pourcentage du P.N.B. consacré à l'éducation, chercher des moyens pour distribuer "such ressources as are available in a wise and non-wasteful manner(2)".

. Alléger la tâche des enseignants, pour qu'ils puissent consacrer plus de temps, non pas tellement à donner des cours théoriques et formels, mais à animer des groupes de discussion, à guider des travaux individuels, à travailler en équipe, etc.

. Ouvrir davantage d'avenues au perfectionnement des enseignants, à des congés sabbatiques, à des séminaires, à des congrès d'étude, etc.

---

(1)"Urgent problems facing school administrators", dans The N.T.A. Journal 64(1972) no 1, p. 26.

(2) Ibidem.

. Obvier aux inconvénients des écoles qui se ferment, en développant des techniques d'éducation avec des unités mobiles, avec des moyens audio-visuels (radio, T.V., films), avec des cours par correspondance, etc.

B) au plan local

Chaque commission scolaire, dans l'hypothèse d'une évolution démographique décroissante, aura des problèmes particuliers à rencontrer avant que celle-ci n'atteigne un rythme stable. C'est à chacune d'elles, dans les limites de son autorité, qu'il appartient de trouver les solutions appropriées. A ce sujet, la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec a livré récemment à ses membres des réflexions pertinentes (1), dont je m'inspire ici largement.

. La commission scolaire a le devoir d'assurer à tous ses ressortissants, où qu'ils soient sur son territoire, la même qualité de services pédagogiques.

. Il ne lui appartient pas, à notre avis, comme l'a fait la CECM(2), de prendre des mesures concrètes pour promouvoir la fécondité des couples; d'ailleurs, elle perdrait probablement son temps! Elle doit plutôt accepter la décision des parents(3) et, dans ce nouveau contexte, chercher à donner à leurs enfants une éducation de qualité.

---

(1) Guide d'analyse de la situation démographique d'une commission scolaire. Doc. no 2, Québec 1975, 18 p., pp.16-17.

(2) Nous reviendrons sur les mémoires de la CECM en parlant de la 3e hypothèse.

(3) Sauf si celle-ci lui était imposée par un concours de circonstances où la commission serait impliquée.

. L'effort d'imagination de la commission pour redresser et stabiliser la situation, là où la diminution de la clientèle pose des problèmes, s'exercera surtout dans les champs suivants:

- réaménagement des ressources matérielles pour garder un certain équilibre[1];
- invention de nouveaux outils pédagogiques (groupements d'élèves, agencement d'horaires, méthodes de travail individuel, etc.) pour suppléer aux services pédagogiques qu'une école remplie normalement et en pleine activité peut fournir;
- accueil plus grand des adultes pour combler des classes et des écoles inoccupées et ouverture plus régulière des services de l'école à la communauté locale;
- utilisation maximale de ses pouvoirs pour conserver son personnel et accord entier de son appui pour le recyclage de ceux que, pour cause de surplus, elle ne pourrait vraiment pas garder, etc.

3.2 Une hypothèse de croissance négative

3.2.1. Description

Lorsque la descendance finale des générations en âge de procréer se situe en bas du seuil de renouvellement (2,1 ou 2,0 enfants par couple), la population totale arrive rapidement à

---

(1) Dans ce domaine particulier, la Commission scolaire catholique de Québec a préparé un plan de réaménagement de ses écoles: Chs-H. FORTIN, Plan quinquennal de réaménagement de la carte scolaire à l'élémentaire, Québec 1975, 122 p.

décroître, à moins que la migration nette ne vienne compenser ce déficit.

3.2.2. Conséquences

L'application d'une telle politique amènerait les mêmes résultats que dans l'hypothèse précédente, sauf qu'ils surviendraient plus rapidement et accuseraient souvent une plus grande intensité.

3.2.3. Stratégies

Nous ne croyons pas que le Québec qui, présentement, est en période de crise de ce côté en se situant dangereusement sur une ligne frontière entre la croissance nulle et négative veuille sciemment s'orienter dans cette direction.

Certains, semble-t-il, seraient prêts à endosser cette politique au nom d'une meilleure qualité de vie à accorder au citoyen[1]. Une baisse de la fécondité dans les pays en voie de développement semble souhaitable pour assurer à la masse un minimum d'éducation indispensable et lui permettre ainsi d'assumer elle-même son développement. Mais le psychologue John E. JAYASURIYA, qui prône une telle mesure[2], met précisément ces pays en garde contre la tentation de rechercher la qualité de la vie convoitée par les pays développés:

---

(1) Voir l'art. de G. MATHEWS cité plus haut.

(2) "L'évolution démographique et le développement de l'éducation", dans Rev. int. des sciences sociales, 26(1974) no 2, pp. 275-284.

> "Il est clair que les pays peu développés devront s'assigner des buts modestes, où n'aura aucune part le goût insatiable du monde développé pour les biens matériels, censés représenter l'essence d'une plus haute qualité de la vie... Les pays en voie de développement feraient peut-être preuve de plus de sagesse, dans leur quête d'une plus haute qualité de la vie, en recherchant des satisfactions matérielles plus simples et plus modestes, une élévation des esprits, liée à des préoccupations de pensée, de culture et de philisophie axées sur autre chose que la recherche éternelle des biens et du confort matériels" (1)

La peur de voir les ressources mondiales s'épuiser et ne plus pouvoir satisfaire les besoins d'une population grandissante, ne justifierait-elle pas le Québec de choisir délibérément la voie de la décroissance démographique?... A cette peur, Michel PERREAULT répond:

> "Une telle hypothèse, prônée sciemment par certains groupes alarmés face à l'épuisement des ressources mondiales, ne se justifie pas selon nous ni au Québec, ni au niveau international; les extrapolations du Club de Rome, par exemple, ne nous apparaissent pas fondées car on néglige les dangers inhérents à l'utilisation de toute méthode exponentielle et on projette un monde sans transformation, ce que l'histoire a déjà démontré comme démarche fautive dans le cas de Malthus" (2)

Si encore le Québec choisissait cette hypothère pour accueillir plus d'étrangers venant des pays en voie de développement et partager ainsi ses ressources; mais alors ce sacrifice ne mettrait-il pas davantage en danger la survivance du peuple canadien-français?... D'ailleurs, est-il bien sûr que cette motivation apparente d'héroïsme

---

(1) Ibid., p. 283.

(2) Loc. cit., p. 39.

ne soit pas finalement une intention inavouée de prendre une part plus généreuse des richesses du pays?

3.3 Une hypothèse de croissance positive

3.3.1 Description

Cette croissance surviendra si le Québec consent, d'une part, à augmenter au-delà du point zéro la descendance finale de ses générations fécondes et, d'autre part, à intégrer de plus en plus d'immigrants au sein de sa population.

3.3.2 Conséquences

La mise en application d'une telle politique, à supposer qu'elle soit voulue par l'ensemble de la population, aura des résultats tangibles à plus ou moins long terme, dépendamment de la vigueur des mesures et d'une effective coopération de tous.

3.3.2.1 positives

En plus de corriger, en tout ou en partie, les lacunes relevées dans l'application des politiques précédentes, l'accroissement naturel pourra avoir comme résultats positifs:

a) au niveau de la société

- d'accroître la population jeune par rapport à celle des plus âgés et de stimuler ces derniers face aux défis que posent de plus en plus les jeunes générations dans tous les domaines de la vie;
- d'infuser un sang nouveau dans le pays, qui lui permettra d'envisager le progrès économique, social et

culturel avec les yeux de l'avenir, plutôt que de se replier sur son passé;

. d'assurer non seulement la relève de sa main-d'oeuvre active, mais l'accomplissement des tâches nombreuses et complexes que suppose le développement d'un pays encore neuf, à condition toutefois que la jeune veuille jouer son rôle dans cette société d'abondance et se préparer aux tâches spécialisées qu'elle commande;

. de garder au Québec la prédominance de la culture francophone et de maintenir son rôle historique au sein de la Confédération, s'il décide d'en rester membre.

b) au niveau de l'école

. de redonner toute sa vigueur au système d'enseignement en forçant ses mécanismes à produire à plein rendement;

. d'insuffler un nouveau souffle de vie à tous les professionnels de l'enseignement, contraints bien souvent, dans le passé, à quitter leur carrière ou à travailler dans des conditions anormales;

. de mieux répartir, devant une demande plus forte, tous les services pédagogiques et péri-pédagogiques, et de les installer là où, faute de clientèles, on n'avait pu le faire ou on les avait suspendus.

3.3.2.2 négatives

Un accroissement de la population, surtout s'il est trop intense et trop rapide, peut provoquer des bouleversements sociaux. Les pays en voie de développement, la plupart du temps aux prises avec un fort accroissement naturel, nous en donnent de fréquents exemples. A ce propos, PERREAULT écrit justement:

> "Les désavantages apparaissent surtout comme conditionnés par le changement des valeurs et de l'organisation sociale; il est clair que, si les modes de production et de transformation n'évoluent pas de façon positive au niveau du globe, le monde se dirige vers une catastrophe dont l'arrivée ne serait qu'accélérée par l'accroissement de la population". (1)

Arrêtons-nous davantage, cependant, au bilan négatif au niveau scolaire:

. la qualité de l'éducation est menacée quand, à cause d'une clientèle trop nombreuse:
  - les classes sont trop remplies;
  - les écoles sont gigantesques, surtout pour les niveaux inférieurs;
  - les tâches de l'enseignant sont alourdies;
  - les dépenses de fonctionnement sont plafonnées, etc.
. si la clientèle croît trop vite et si, en conséquence, les divers programmes optionnels recrutent plus d'inscrits, il y a danger que les administrateurs recourent à des enseignants non légalement qualifiés ou à des incompétents pour les programmes en question;

---

(1) Loc. cit., p. 40.

. la pauvreté de certains services péri-pédagogiques, pourtant essentiels, est déjà évidente dans la situation actuelle: qu'en sera-t-il avec une clientèle accrue?

. même aujourd'hui, les classes d'inadaptés sont en demande croissante, pour deux raisons principales: la société, avec ses conditions de vie, en produit toujours plus et les sciences de l'homme, en progrès, les dépistent mieux[1].

3.3.3 Stratégies

Dans l'hypothèse où, en connaissance de cause et librement, la société québécoise ait choisi de relier son destin à un certain accroissement naturel de sa population, les autorités en place et les professionnels concernés devraient au plus tôt déployer des stratégies appropriées et appliquer des mesures éprouvées, soit pour stimuler la fécondité des couples, soit pour assurer le plus tôt possible à ces générations nouvelles la qualité de vie rêvée par la collectivité, surtout au niveau scolaire, aspect du problème qui nous intéresse tout particulièrement ici.

a) pour stimuler la fécondité

Il existe toute une gamme de mesures politiques et administratives qui peuvent jouer un rôle important dans le réveil de la fécondité, par exemple:

---

(1) Le Conseil supérieur a déjà abordé ce problème dans un rapport sur l'enfance inadaptée et un autre sur les milieux défavorisés: Rapp. ann. 1969/70, pp. 193-211 et 1970/71, pp. 300-318.

- dans le domaine économique
  - développer les régions où le taux de natalité est encore élevé;
  - décongestionner les centres urbains;
  - assurer le retour au travail de la femme qui a dû abandonner pour cause de grossesse, etc.;
- dans le domaine social et familial
  - primes à la maternité;
  - allocations familiales;
  - assurance-maternité;
  - subventions aux organismes qui s'occupent de consultation matrimoniale, de planification des naissances, etc.;
  - développement d'une santé préventive pour la mère, le père, le nouveau-né;
  - multiplication des garderies;
  - législation et administration plus inspirées par l'idée que la famille est la pierre d'angle de la société, etc.

Il n'entre pas dans nos intentions de compléter ce bref tableau[1]. Nous voudrions simplement ajouter l'idée développée par

---

(1) Voir à ce sujet:

1. PERREAULT, loc. cit.,
2. Fédération des C.S.C.Q., Pour une politique nationale de population. Québec 1975, 2 documents.
3. CECM, Mémoire du comité sur la natalité. 974, 11 p. et La dénatalité sur le territoire de la CECM, 1974, 14 p.
4. BONIN, Bernard "Position du Québec en matière de population", dans Bull. de l'Ass. des Démographes du Québec. 3 (1974) no spéc., pp. 24-29.

H.H HEEREN dans un de ses articles fort bien fait[1], que ce ne sont pas tant les mesures administratives comme telles qui influencent le taux de fécondité que celles qui touchent davantage à la motivation des couples et qui sont axées sur la famille individuelle.

b) pour assurer la qualité de vie aux générations nouvelles

Dans l'hypothèse d'une augmentation de la natalité, il s'ensuivra nécessairement une croissance de la clientèle scolaire, à qui il faudra, d'une manière ou d'une autre, assurer une éducation de qualité. A cette fin, il y aurait lieu de prévoir le plus tôt possible une série de mesures, comme les suivantes:

. Améliorer les services qui concernent la cueillette et l'analyse des données statistiques [2].

En effet, prévoir les tendances de l'avenir dans le domaine de la fréquentation scolaire et des services requis pour l'éducation, est une des tâches fondamentales de tout bon administrateur scolaire. Pour mieux atteindre ce but, n'y aurait-il pas lieu:

- de former plus de démographes et de planificateurs scolaires?

---

(1) "Déclin de l'accroissement démographique et politique en matière de population", dans Rev. int. des sciences sociales, 26(1974) no 2, pp. 262-273.

(2) Cette mesure, de même que les trois suivantes, devrait s'appliquer quelle que soit l'hypothèse choisie.

- de composer des guides qui aideraient les commissions scolaires à mieux analyser l'évolution démographique sur leur territoire [1] ?
- d'accélérer la parution des tables de SIMEQ, afin d'aider ceux qui cherchent des chiffres récents?
- de mettre en un lieu unique tous les renseignements statistiques du MEQ, afin de ne pas obliger les chercheurs à frapper à la porte de tous les services?

. Garder à jour un inventaire complet de tous les édifices servant à des fins éducatives et, pour cela, insister sur la franche collaboration de toutes les commissions scolaires.

. Collaborer étroitement avec tous les ministères et offices impliqués dans le développement socio-économique des diverses régions, afin de mieux connaître les mouvements internes de la population.

. Trouver des méthodes de construction des édifices scolaires qui, tout en leur permettant un maximum de rendement, leur permettent d'être assez flexibles pour changer assez facilement de destination, selon les besoins des usagers et des programmes.

. Chercher des processus d'utilisation des mêmes édifices, afin qu'ils puissent servir à la fois les enfants et la

---

(1) A ce sujet, on ne peut que louer l'effort de la FCSCQ avec son Guide d'analyse de la situation démographique d'une commission scolaire, Québec 1975, 18 p.

communauté locale et cela à l'année longue.

. Prévoir plusieurs années à l'avance les besoins en personnel professionnel pour chacune des régions, dans l'optique de ratios plus conformes aux nécessités d'un enseignement de qualité.

. Développer des méthodes d'apprentissage qui rendent l'étudiant de plus en plus indépendant des locaux d'enseignement, des groupes d'élèves, de la présence physique du maître, etc. mais qui l'aident à user par lui-même de toutes les ressources du milieu.

. Financer l'éducation, sans nécessairement y consacrer un plus grand pourcentage du P.N.B., en réalisant des économies, par ex.:

- en utilisant le plus possible des techniciens ou des aides-professeurs, là où c'est opportun, au lieu de confier ces tâches à des enseignants professionnels;
- en multipliant les services d'orientation scolaire et en modifiant au besoin certains programmes d'enseignement, pour éviter les milieux d'abandons scolaires annuels, chose qui coûte très cher à l'Etat;
- en décentralisant certains services: ce qui permettra d'éliminer des personnels au ministère et de rendre souvent ces services plus efficaces.

Voilà, en bref, quelques exemples de mesures qui favoriseront une éducation de qualité, même dans l'hypothèse d'une remontée des

effectifs scolaires, sans toutefois grever outre mesure le budget déjà très lourd de l'éducation.

4. UNE EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION

Tout au long du présent travail, on a pu se rendre compte de l'influence que la démographie pouvait exercer sur les problèmes d'éducation et, conséquemment, de l'importance des démographes, à qui il incombe "d'identifier correctement les problèmes, de les analyser scientifiquement et de diriger son attention sur les valeurs humaines fondamentales qui sont en jeu"(1). Mais, comme le disait si bien Bernard BERELSON: "La tâche du démographe est d'éclairer les choix de la société et non de les effectuer" (2). C'est ici alors que, en retour, l'éducation sera nécessaire à la société pour l'aider à faire ses choix dans son développement démographique, étant donné surtout que ce sont certaines valeurs humaines fondamentales qui en sont le moteur principal. Mais l'éducation, pour être efficace et durable, doit commencer dans la famille et à l'école.

Dans le cadre de l' "Année mondiale de la population" proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, Noël-David BURLESON a préparé pour le B.I.T.: L'éducation en matière de population: problèmes et perspectives(3). L'essentiel de cet ouvrage

---

(1) H.J. HEEREN, loc. cit., p. 273.

(2) "Population policy: personal notes", dans Population Studies, 25 (1971) no 2, p. 182.

(3) Dans Documentation et information pédagogique, 48 (1974) no 193, 105 p.

consiste en une bibliographie sélective par continents sur le sujet précité et en quelques courts chapitres pour exposer la problématique de cette éducation. Cet essai me suggère les quelques pages suivantes.

4.1 Une éducation méconnue

Déjà en 1938, la Commission des politiques éducatives de la NEA, aux Etats-Unis, signalait l'importance des poussées démographiques sur le monde de l'éducation et les questions qu'elle se posait sont exactement les mêmes qui nous confrontent aujourd'hui[1]. Malgré cet avertissement, HAUSER pouvait écrire, près de 25 ans plus tard, en 1962:

> "Il est manifeste que l'éducation américaine ignore les réalités et les incidences de l'évolution démographique ou les traite de façon superficielle et succincte..."(2)

Depuis ce temps, cependant, on s'est mis à la tâche et on a fait beaucoup de progrès, comme on peut le constater en feuilletant la bibliographie recueillie pour le B.I.T. Malheureusement, le Canada tout entier ne compte que quatre documents sur les 215 analysés! Et que dire du Québec, où on éprouve encore de la difficulté seulement à faire admettre des programmes d'enseignement en matière d'éducation sexuelle et de planning familial?

4.2 Objet de cette éducation

Là où s'est instaurée une certaine forme d'éducation à la population, beaucoup de divergences sont apparues. Les uns ont

---

(1) Loc. cit., p. 17.

(2) Ibid., p. 19.

voulu faire entrer la sensibilisation aux problèmes démographiques dans les diverses disciplines qui existaient déjà: la famille, le planning familial, l'éducation sexuelle, l'environnement, etc.; les autres, ont voulu intégrer ces disciplines dans le cadre d'une éducation plus générale en matière de population.

Après avoir analysé des centaines de documents sur cette question, provenant de tous les pays du monde, BURLESON en arrive à définir l'éducation en matière de population comme "l'étude des connaissances et des attitudes relatives à la population, à la famille et à la sexualité". Elle comporterait selon lui quatre éléments principaux:

1 - la prise de conscience des problèmes de population, par l'étude des données démographiques et écologiques et par l'analyse des attitudes que nous adoptons à cet égard;

2 - la préparation à la vie familiale qui englobe: la préparation aux responsabilités conjugales et parentales, une information sur le nombre souhaitable d'enfants, la stérilité, la contraception, etc.

3 - l'éducation sexuelle;

4 - l'enseignement des valeurs fondamentales, i.e. des valeurs culturelles qui influent sur la population, la famille et la sexualité[1].

---

(1) Loc. cit., pp. 24-25.

Selon le même auteur, il est important que l'éducation en matière de population ne soit pas considérée comme une discipline parmi d'autres, mais plutôt comme "un ensemble dynamique de recherches et d'activités pluridisciplinaires et interdisciplinaires", qui doit s'inspirer de théories et de concepts nouveaux[1].

4.3 Conditions d'implantation

Beaucoup de pays prennent aujourd'hui conscience des problèmes démographiques et de la nécessité d'introduire des programmes d'éducation en cette matière. Les horizons sont nouveaux, vastes, stimulants, mais aussi complexes et embrouillés. L'entente est loin d'exister sur les concepts, les niveaux, les contenus, etc. d'une telle éducation. Il y a encore de nombreux obstacles à franchir avant que cette éducation ne devienne une matière régulière des maisons d'enseignement, même aux U.S.A. Le Population Reference Bureau les résume à quatre principaux:

1 - Le système d'enseignement est plutôt organisé essentiellement autour de disciplines cloisonnées et spécialisées et ne fait pas beaucoup de place encore à des activités et recherches interdisciplinaires.

2 - Les programmes sont déjà surchargés.

3 - L'éducation en matière de population ne prend tout son sens que dans l'étude des systèmes de valeurs auxquels les gens s'attachent. Or, en général, on a peur d'aborder ces problèmes, car l'étude des valeurs risque de modifier

---

(1) Loc. cit., p.28.

des normes et des attitudes communément admises.

4 - Il y a peu de maîtres formés pour ce nouveau genre d'éducation. La démographie et l'écologie ont déjà divisé le peu de spécialistes qu'on avait et l'éducation en matière de population va encore plus loin que ces deux spécialités[1].

S'il en est ainsi dans le pays voisin, que dire du Québec où l'on est à peine sensibilisé à ce genre de problèmes? Il aura fallu la crise démographique de la dernière décennie pour déclencher quelques remous au sein de nos associations, surtout de celles qui s'inquiètent du fait français au Québec. Est-ce à dire qu'il faudra une nouvelle croisade pour repeupler nos foyers?... Nous l'avons dit et redit: c'est au peuple lui-même qu'il appartient de décider de son avenir. En toutes hypothèses, cependant, nous avons voulu le souligner, il faut donner à notre population une éducation en tout ce qui concerne les mouvements démographiques: leur importance pour la planète, leurs répercussions, les facteurs d'évolution, les orientations à donner, etc.. Ce n'est qu'une fois cette éducation implantée un peu partout, que chaque peuple pourra décider lucidement par lui-même, sans oublier les répercussions multiples de son geste au sein de toutes les nations du monde.

---

(1) Population Bulletin (Washington) 26(1971) no 3, pp. 7-8.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En guise de conclusion à ce document de travail, il serait très utile d'en rappeler les limites, de signaler les principales découvertes que nous avons faites et de dégager quelques recommandations.

En abordant les problèmes de la diminution de la clientèle scolaire, nous l'avons bien indiqué au début de notre travail, nous avons voulu nous limiter à l'étude dans son ensemble sans aborder, du moins pour le moment, les répercussions de ce phénomène au niveau par exemple:

- . des petites écoles par rapport aux autres;
- . des écoles francophones ou catholiques par rapport aux écoles anglophones ou protestantes;
- . des écoles du secteur public par rapport aux écoles du secteur privé.

Dans l'optique délibérément choisie, c'est-à-dire d'une étude qui viserait à des solutions à long terme pour l'ensemble du Québec, nous en sommes arrivé aux constatations majeures suivantes pour les niveaux de la maternelle au secondaire:

1- Depuis la fin des années '60, la courbe de fréquentation scolaire au niveau élémentaire, dans le Québec, n'a cessé de fléchir et elle a déjà affecté le niveau secondaire, à partir de 1972. L'allure de ces deux courbes, comme celle de l'ensemble du réseau sera descendante jusque vers la fin du siècle, même si on prévoit une légère remontée vers les premières années de '90.

2 - L'analyse des causes de la diminution de la clientèle scolaire, aux niveaux de la maternelle, de l'élémentaire et du secondaire, nous amène à conclure que c'est la dénatalité qui en est la cause principale.

3 - Le Québec a besoin au plus tôt d'une structure politique en matière de population, ce qui permettrait une meilleure planification dans le champ de la démographie scolaire.

4 - Notre système d'enseignement gagnerait beaucoup à développer des programmes d'éducation en matière de population.

Recommandations

1 - Etant donné les répercussions importantes des mouvements démographiques sur l'ensemble du système scolaire, que l'on prenne des mesures immédiates:

- pour perfectionner les instruments de cueillette et d'analyse des statistiques démographiques et scolaires;
- pour hâter la publication et la mise à jour de ces données;
- pour mettre à la disposition des chercheurs, autant que possible en un centre spécialisé, - pourquoi pas Statistique Québec? - toutes les informations relatives aux statistiques de l'éducation.

2 - Que l'Etat, soucieux de la qualité de vie de ses citoyens, établisse au plus tôt une structure politique (ministère, office ou commission permanente) chargée de toutes les questions relatives à la population, comme par ex. la natalité, la mortalité, l'immigration,

la répartition, l'écologie, la planning familial, etc.

3 - Que le ministère de l'Education, convaincu de l'influence de l'éducation sur les tendances démographiques, mette sur pied des programmes d'éducation en matière de population, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les adultes, mais seulement après avoir bien cerné les besoins et les désirs du Québec en ce domaine et préparé les spécialistes voulus pour dispenser cette éducation d'un nouveau genre.

ANNEXES

TABLEAU I .—TAUX DE SCOLARISATION PAR ÂGE/NIVEAU, SEXES RÉUNIS, 1966 À 1986. ENSEMBLE DU QUÉBEC (1)

HYPOTHÈSE FAIBLE

Âge	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973**	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
MATERNELLE																					
4	16.4	17.0	21.0	21.3	26.4	25.2	26.1		1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
5	27.5	39.1	36.9	47.6	65.3	66.3	68.3		95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0	95.0
6	.5	.8	.7	.9	.5	.6	.5		1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
7	.1	.2	.2	0.0	.1	.2	.1		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ÉLÉMENTAIRE																					
5	45.6	40.7	30.8	23.6	29.7	27.8	25.7		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
6	97.0	97.6	97.7	98.4	99.8	98.0	98.4		98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0
7	98.0	98.1	99.5	98.7	100.6	100.4	97.9		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
8	97.3	99.5	99.0	99.8	99.1	99.7	99.7		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
9	100.3	99.9	100.5	99.0	100.0	100.2	99.1		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
10	94.2	100.8	100.1	99.7	99.1	100.2	98.9		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
11	95.8	93.9	95.4	94.9	84.6	83.2	69.2		92.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0	94.0
12	65.7	66.7	60.4	61.9	45.2	39.1	23.6		19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0
13	26.7	24.4	21.1	16.2	10.3	7.8	2.6		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
14	11.2	8.8	7.1	4.4	2.1	1.6	.4		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15	3.3	2.3	1.7	1.0	.4	.9	.3		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
SECONDAIRE																					
10	0.0	0.0	0.0	.3	.9	1.5	1.8		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
11	2.6	4.3	5.7	5.9	14.9	21.3	31.6		7.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
12	30.1	33.1	36.1	38.7	53.4	63.4	80.6		80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
13	70.7	73.9	78.1	79.9	90.4	91.6	102.0		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
14	82.3	84.9	89.8	93.8	93.1	97.5	101.9		99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0
15	82.7	83.1	87.3	92.2	94.1	89.5	95.6		97.0	97.0	97.0	97.0	97.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0
16	67.7	69.3	74.1	77.3	77.3	75.9	70.0		77.0	77.0	77.0	77.0	77.0	77.0	77.0	76.0	75.0	75.0	74.0	74.0	74.0
17	46.8	47.3	49.2	49.2	45.5	45.6	38.8		43.0	38.0	37.0	22.0	17.0	16.0	19.0	19.0	19.0	19.0	15.0	14.0	14.0
18	13.4	17.1	20.2	21.2	17.7	17.6	14.1		15.0	12.0	9.0	5.0	5.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
19	7.5	5.5	6.8	7.1	8.1	9.9	6.7		6.0	5.0	2.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
20	0.0	1.4	1.9	2.8	2.7	3.2	3.3		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
COLLÉGIAL																					
15	.1	0.0	0.0	.4	.3	.5	.8		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
16	.9	1.4	1.4	2.9	3.7	5.0	5.1		3.0	2.0	2.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
17	4.5	6.6	6.3	9.1	12.9	15.3	15.8		20.0	22.0	23.0	25.0	29.0	29.0	29.0	29.0	29.0	29.0	29.0	29.0	29.0
18	6.7	12.0	12.2	15.5	17.8	20.1	20.5		25.0	28.0	30.0	32.0	32.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
19	7.2	12.8	14.4	14.4	16.5	15.6	16.1		17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	16.0	16.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
20	6.2	8.5	10.9	9.9	8.3	9.2	9.8		9.0	8.0	7.0	6.0	6.0	6.0	3.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
21	4.1	6.2	6.3	6.1	4.1	4.9	5.1		5.0	4.0	3.0	3.0	3.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
22	1.8	1.7	3.3	3.3	1.9	2.2	2.9		3.0	3.0	2.0	2.0	2.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
23	.9	.7	1.2	1.8	.5	1.0	1.6		2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
24	.5	.4	.7	1.0	0.0	2.9	5.1		6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0

** Les [illegible] du 30 juin
[illegible] du 30 septembre

(1) DUFOUR et LAVOIE, La fréquentation scolaire..., t.I, p. 53.

Tableau no 2 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES REELLES, DE 1966 A 1969

RESEAUX PUBLIC ET PRIVE

RE-GION	NIVEAU	1966	%	1967	%	1968	%	1969	%
1	Maternelle	1 957	0	2 553	30,4	4 334	69,7	4 863	12,2
	Elémentaire	51 270	0	50 334	-1,8	48 156	-4,3	45 769	-4,9
	Secondaire	20 220	0	24 012	18,7	26 480	10,2	27 766	4,8
	Total	73 447	0	76 899	4,6	78 970	2,6	78 398	-0,7
2	Maternelle	3 985	0	5 881	47,5	7 276	23,7	6 718	-7,6
	Elémentaire	57 644	0	58 484	1,4	56 373	-3,6	54 874	-2,6
	Secondaire	27 795	0	31 552	13,5	35 509	12,5	37 716	6,2
	Total	89 424	0	95 917	7,2	99 158	3,3	99 308	0,1
3	Maternelle	7 923	0	10 723	35,3	16 250	51.5	17 079	5,1
	Elémentaire	158 357	0	155 028	-2,1	150 055	-3.2	147 718	-1,5
	Secondaire	79 008	0	87 302	10,4	94 849	8.6	100 341	5,7
	Total	245 288	0	253 053	3,1	261 154	3.2	265 138	1,5
4	Maternelle	4 144	0	5 013	20,9	7 809	56,	7 894	0,9
	Elémentaire	74 914	0	74 551	-0,4	71 546	-4,0	68 707	-3,9
	Secondaire	40 149	0	44 556	10,9	49 246	10,5	50 242	2,0
	Total	124 207	0	124 120	0	128 611	3,6	126 843	-1,3
5	Maternelle	2 630	0	3 116	18,4	4 354	39,7	4 403	1,1
	Elémentaire	40 301	0	39 536	-1,8	38 165	-3,4	36 967	-3,1
	Secondaire	20 314	0	22 927	12,8	25 006	9,0	27 055	8,1
	Total	63 245	0	65 579	3,6	67 525	2,9	68 425	1,3
6	Maternelle	34 546	0	43 376	25,5	54 812	26,3	62 846	14,6
	Elémentaire	500 983	0	509 433	1,6	502 201	-1,4	491 215	-2,1
	Secondaire	228 784	0	256 401	12,0	285 140	11,2	302 576	6,1
	Total	764 313	0	809 210	5,8	842 153	4,0	856 637	1,7
7	Maternelle	2 539	0	3 380	33,1	4 340	28,4	4 669	7,5
	Elémentaire	44 194	0	44 383	0,4	43 547	-1,8	43 178	-0,8
	Secondaire	16 539	0	19 126	15,6	21 989	14,9	24 165	9,9
	Total	63 272	0	66 889	5,7	69 876	4,4	72 032	3,0
8	Maternelle	1 248	0	2 146	71,9	3 467	61,5	3 399	-1,9
	Elémentaire	34 406	0	33 746	-1,9	32 290	-4,3	30 599	-5,2
	Secondaire	13 711	0	16 104	17,4	18 091	12,3	18 937	4,6
	Total	49 365	0	51 996	5,3	53 848	3,5	52 935	-1,6
9-10	Maternelle	1 864	0	2 120	13,7	3 167	49,3	3 343	5,5
	Elémentaire	20 325	0	21 448	5,5	21 247	-0,9	21 376	0,6
	Secondaire	2 946	0	6 967	136,4	4 545	-34,7	8 312	82,8
	Total	25 135	0	30 535	21,4	28 959	-5,1	33 031	14,0
TOTAL	Maternelle	60 836	0	78 308	28,7	105 819	35,1	115 214	8,8
	Elémentaire	982 394	0	986 943	0,4	963 580	-2,3	940 403	-2,4
	Secondaire	449 466	0	508 947	13,2	560 855	10,1	597 130	6,4
	TOTAL	1 492 696	0	1 574 198	5,4	1 630 254	3,5	1 652 747	1,3

Tableau no 2 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES REELLES, DE 1970 A 1973

(suite)

REGION	NIVEAU	1970	%	1971	%	1972	%	1973	%
1	Maternelle	4 837	-0,5	4 530	-6,3	4 046	-10,6	3 922	-3
	Elémentaire	43 408	-5,1	41 597	-4,1	35 705	-14,1	32 811	-8,1
	Secondaire	28 434	2,4	30 015	5,5	33 098	10,2	32 728	-1,1
	Total	76 679	2,1	76 142	-0,7	72 849	-4,3	69 461	-4,6
2	Maternelle	6 486	-3,4	5 813	-10,3	4 706	-19,0	4 419	-6,0
	Elémentaire	52 675	-4,0	50 126	-4,8	42 529	-15,1	38 580	-9,2
	Secondaire	38 244	1,3	39 469	3,2	41 295	4,6	41 727	1,0
	Total	97 405	-1,9	95 408	-2,0	88 530	-7,2	84 726	-4,2
3	Maternelle	17 048	-0,1	16 176	-5,1	15 669	-3,1	14 879	-5,0
	Elémentaire	143 545	-2,8	137 564	-4,1	123 392	-10,3	116 739	-5,3
	Secondaire	104 116	3,7	108 533	4,2	117 353	8,1	115 726	-1,3
	Total	264 709	-0,1	262 273	-0,9	256 414	-2,2	247 344	-3,5
4	Maternelle	7 472	-5,3	7 023	-6,0	6 546	-6,7	6 277	-4,1
	Elémentaire	66 930	-2,5	63 536	-5,0	54 189	-14,7	50 686	-6,4
	Secondaire	51 053	1,6	52 309	2,4	58 928	12,6	57 594	-2,2
	Total	125 455	-1,0	122 868	-2,0	119 663	-2,6	114 557	-4,2
5	Maternelle	4 365	-0,8	4 100	-6,0	4 211	2,7	3 879	-7,8
	Elémentaire	35 847	-3,0	34 367	-4,1	31 840	-7,3	30 317	-4,7
	Secondaire	26 601	-1,6	28 046	5,4	30 553	8,9	30 252	-0,9
	Total	66 813	-2,3	66 513	-0,4	66 604	0,1	64 448	-3,2
6	Maternelle	61 762	-1,7	57 295	-7,2	53 198	-7,1	51 134	-3,8
	Elémentaire	456 808	-7,0	441 695	-3,3	406 796	-7,9	391 145	-3,8
	Secondaire	338 122	11,7	352 351	4,2	371 214	5,3	368 110	-0,8
	Total	856 692	0	851 341	-0,6	831 208	-2,3	810 389	-2,5
7	Maternelle	4 586	-1,7	4 541	-0,9	4 646	2,3	4 630	-0,3
	Elémentaire	41 339	-4,2	40 625	-1,7	36 353	-10,5	35 393	-2,6
	Secondaire	26 741	10,5	28 144	5,2	32 871	16,7	32 772	-0,3
	Total	72 666	0,8	73 310	0,8	73 870	0,7	72 795	-1,4
8	Maternelle	3 376	0,6	3 091	-8,4	3 120	0,9	3 217	3,1
	Elémentaire	29 738	-2,8	27 874	-6,2	26 027	-6,6	25 013	-3,8
	Secondaire	19 971	5,4	20 876	4,5	22 438	7,4	21 802	-2,8
	Total	53 085	0,2	51 841	-2,3	51 585	-0,4	50 032	-3,0
9-10	Maternelle	3 251	-2,7	2 987	-8,1	2 872	-3,8	2 552	-11,1
	Elémentaire	21 261	-0,5	20 355	-4,2	19 871	-2,3	18 573	-6,5
	Secondaire	9 551	14,9	11 108	16,3	12 977	16,8	13 379	3,0
	Total	34 063	3,1	34 450	1,1	35 720	3,6	34 504	-3,4
TOTAL	Maternelle	113 183	-1,7	105 556	-6,7	99 014	-6,1	94 929	-4,1
	Elémentaire	891 551	-5,1	857 739	-3,7	776 702	-9,4	739 257	-4,8
	Secondaire	642 833	7,6	670 851	4,3	720 727	7,4	714 090	-0,9
	TOTAL	1 647 567	-0,3	1 634 146	-0,8	1 596 443	-2,3	1548 276	-3,3

Tableau no 8 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES PREVUES DE 1974 A 1977 (suite)

RE-GION	NIVEAU	1974	%	1975	%	1976	%	1977	%
1	Maternelle	3 630	-7,4	3 510	-3,3	3 220	-9,0	3 500	8,6
	Elémentaire	30 020	-7,1	27 930	-6,9	25 760	-7,7	23 460	-8,9
	Secondaire	30 460	-6,9	23 710	-5,7	27 630	-3,7	25 550	-7,5
	Total	64 110	-7,7	60 160	-6,1	56 610	-5,8	52 510	-7,2
2	Maternelle	3 940	-10,8	3 890	-1,2	3 770	-3,0	4 090	8,4
	Elémentaire	34 300	-11,0	31 500	-8,1	28 870	-8,3	26 460	-8,3
	Secondaire	36 900	-11,5	35 140	-4,7	33 790	-3,8	31 050	-8,1
	Total	75 140	-11,3	70 530	-6,1	66 430	-5,8	61 600	-7,2
3	Maternelle	13 990	-5,9	13 990	0	13 770	-1,5	14 870	7,9
	Elémentaire	109 350	-6,3	103 630	-5,2	98 350	-5,0	93 030	-5,4
	Secondaire	108 680	-6,0	105 080	-3,3	102 630	-2,3	96 840	-5,6
	Total	232 020	-6,1	222 700	-4,0	214 750	-3,5	204 740	-4,6
4	Maternelle	5 780	-7,9	5 840	1,0	5 350	-8,3	5 640	5,4
	Elémentaire	48 470	-4,3	45 000	7,1	41 830	-7,0	38 690	-7,5
	Secondaire	51 340	-10,8	48 870	-4,8	47 070	-3,6	43 210	-8,2
	Total	105 590	- 7,8	99 710	-5,5	94 250	-5,4	87 540	-7,1
5	Maternelle	3 570	-7,9	3 520	-1,4	3 480	-1,1	3 780	8,6
	Elémentaire	28 280	-6,7	26 700	-5,5	25 070	-3,5	23 610	-5,8
	Secondaire	27 530	-8,9	26 400	-4,1	25 740	-2,5	24 110	-6,3
	Total	59 380	-7,8	56 620	-4,6	54 290	-4,1	51 500	-5,1
6	Maternelle	50 130	-1,9	51 310	2,3	48 990	-4,5	50 380	2,8
	Elémentaire	384 900	-1,5	368 460	-4,2	353 780	-3,9	336 970	-4,7
	Secondaire	372 550	1,2	365 330	-1,9	360 050	-1,4	342 370	-4,9
	Total	807 580	-0,3	785 100	-2,7	762 820	-2,8	729 720	-4,3
7	Maternelle	4 320	-6,6	4 250	-1,6	4 170	-1,8	4 560	9,3
	Elémentaire	33 460	-5,4	31 910	-4,6	33 150	3,8	28 710	-13,3
	Secondaire	30 640	-6,5	30 250	-1,2	30 140	-0,3	28 920	-4,0
	Total	68 420	-6,0	66 410	-2,9	67 460	1,5	62 190	-7,8
8	Maternelle	2 970	-7,6	3 020	1,6	2 670	-11,5	2 720	1,8
	Elémentaire	22 810	-8,8	21 370	-6,3	20 120	-5,8	18 490	-8,1
	Secondaire	22 670	3,9	21 620	-4,6	20 460	-5,3	19 120	-6,5
	Total	48 450	-3,1	46 010	-5,0	43 250	-5,9	40 330	-6,7
9-10	Maternelle	2 550	0	2 450	-3,9	2 270	-7,3	2 300	1,3
	Elémentaire	18 440	-0,7	17 960	-2,6	17 320	-3,5	16 220	-6,3
	Secondaire	14 860	11,0	15 170	2,0	15 590	2,7	15 300	-1,8
	Total	35 850	3,9	35 580	-0,7	35 180	1,1	33 820	-3,8
TOTAL	Maternelle	90 880	-4,2	91 780	0,9	87 690	-4,4	91 840	4,7
	Elémentaire	710 030	-3,9	674 460	-5,0	644 250	-4,4	605 640	-5,5
	Secondaire	695 630	-2,5	676 570	-2,7	663 100	-1,9	626 470	-5,0
	TOTAL	1 496 540	-3,5	1 442 810	-3,5	1 395 040	-3,3	1 323 950	-5,0

Tableau no 2 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES PREVUES, de 1978 A 1981.

(suite)

RE-GION	NIVEAU	1978	%	1979	%	1980	%	1981	%
1	Maternelle	3 660	4,5	3 690	-0,8	3 680	-0,1	3 720	1,0
	Elémentaire	22 160	-5,5	21 490	-3,0	21 240	-1,1	21 300	-0,2
	Secondaire	23 980	-6,1	22 370	-6,7	20 620	-7,8	18 920	-8,2
	Total	49 800	-5,1	47 550	-4,5	45 540	-4,2	43 940	-3,5
2	Maternelle	4 290	4,8	4 400	2,5	4 490	2,0	4 500	0,2
	Elémentaire	25 030	-5,4	24 510	-2,0	24 670	0,6	25 200	2,1
	Secondaire	28 830	-7,1	26 580	-7,8	24 110	-9,2	21 780	-9,6
	Total	58 150	-5,6	55 490	-4,5	53 270	-4,0	51 480	-3,3
3	Maternelle	15 540	4,5	16 070	3,4	16 190	0,7	16 270	0,4
	Elémentaire	90 430	-2,7	90 140	-0,3	91 620	1,6	93 780	2,3
	Secondaire	92 410	-4,5	87 700	-5,0	82 250	-6,2	77 120	-6,2
	Total	198 380	-3,1	193 910	-2,2	190 060	-1,9	187 170	-1,5
4	Maternelle	5 790	2,6	5 910	2,0	5 990	1,3	6 030	0,6
	Elémentaire	36 710	-5,1	35 570	-2,5	35 130	-1,2	35 240	0,3
	Secondaire	40 440	-6,4	37 640	-6,9	34 720	-7,7	31 900	-8,1
	Total	82 940	-5,2	79 120	-4,6	75 840	-4,1	73 170	-3,5
5	Maternelle	3 850	1,8	3 850	0	3 840	-0,2	3 820	-0,5
	Elémentaire	22 810	-3,3	22 420	-1,7	22 450	0,1	22 670	0,9
	Secondaire	23 060	-4,3	22 000	-4,5	20 610	-6,3	19 190	-6,8
	Total	49 720	-3,4	48 270	-2,9	46 450	-3,7	45 680	-1,6
6	Maternelle	50 040	-0,6	50 200	0,3	51 230	2,0	51 760	1,0
	Elémentaire	325 090	-3,5	318 200	-2,1	316 770	-4,0	318 110	0,4
	Secondaire	330 350	-3,5	318 710	-3,5	302 080	-5,2	284 760	-5,7
	Total	705 480	-3,3	687 110	-2,6	670 080	-2,4	654 630	-2,3
7	Maternelle	4 940	8,3	5 060	2,4	5 150	1,7	5 210	1,1
	Elémentaire	22 030	-23,2	27 990	27,0	28 560	2,0	29 450	3,1
	Secondaire	27 920	-3,4	26 800	-4,0	25 340	-5,4	23 840	-5,9
	Total	54 890	-11,7	59 850	9,0	59 050	-1,3	58 500	-0,9
8	Maternelle	2 560	-5,8	2 410	-5,8	2 320	-3,7	2 270	-2,1
	Elémentaire	17 540	-5,1	16 740	-4,5	16 110	-3,7	15 460	-4,0
	Secondaire	17 600	-7,9	16 240	-7,7	14 950	-7,9	13 930	-6,8
	Total	37 700	-6,5	35 390	-6,1	33 380	-5,6	31 600	-5,1
9-10	Maternelle	2 340	1,7	2 370	1,2	2 390	0,8	2 410	0,8
	Elémentaire	15 420	-4,9	14 940	-3,1	14 720	-1,4	14 640	-0,5
	Secondaire	14 810	-3,2	14 260	-3,7	13 590	-4,6	12 930	-4,8
	Total	32 570	-3,6	31 570	-3,0	30 700	-2,7	29 980	-2,3
TOTAL	Maternelle	93 010	1,2	93 960	1,0	95 280	1,4	95 990	0,7
	Elémentaire	577 220	-4,6	572 000	-0,9	571 270	-0,1	575 850	-0,8
	Secondaire	599 400	-4,3	572 300	-4,5	538 270	-5,9	504 370	-6,2
	TOTAL	1 269 630	-4,1	1 238 260	-2,4	1 204 370	-2,7	1 176 210	-2,3

Tableau no 2 -EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES PREVUES , de 1982 A 1985.

(suite)

RE-GION	NIVEAU	1982	%	1983	%	1984	%	1985	%
1	Maternelle	3 640	3,2	3 800	-0,1	3 770	-0,7	3 720	-1,3
	Elémentaire	21 480	0,8	22 040	2,6	22 380	1,5	22 510	0,5
	Secondaire	17 220	-8,9	15 870	-7,8	15 060	-5,1	14 850	-1,3
	Total	42 540	-3,1	41 710	-1,9	41 210	-1,1	41 080	-0,3
2	Maternelle	4 670	3,7	4 670	0	4 680	0,2	4 680	0
	Elémentaire	25 760	2,2	26 630	3,3	27 260	2,3	27 670	1,5
	Secondaire	19 740	-9,3	18 230	-7,6	17 550	-2,6	17 590	0,2
	Total	50 170	-2,5	49 530	-1,2	49 490	0	49 940	0,9
3	Maternelle	16 400	0,7	16 460	0,3	16 480	0,1	16 540	0,3
	Elémentaire	96 030	2,3	98 660	2,7	100 470	1,8	101 520	1,0
	Secondaire	72 290	-6,2	68 970	-4,5	67 870	-1,5	68 660	1,1
	Total	184 720	-1,3	184 090	-0,3	184 820	0,3	186 720	1,0
4	Maternelle	6 130	1,8	6 050	-1,3	5 960	-1,4	5 870	-1,5
	Elémentaire	35 420	0,5	36 070	1,8	36 380	0,8	36 340	0,1
	Secondaire	29 440	-7,7	27 460	-6,7	26 170	-4,6	25 660	-1,9
	Total	70 990	-2,9	69 580	-1,9	68 510	-1,5	67 870	-0,9
5	Maternelle	3 940	3,1	3 910	-0,7	3 880	-0,7	3 850	-0,7
	Elémentaire	22 930	1,1	23 400	2,0	23 580	0,7	23 610	0,1
	Secondaire	17 870	-6,8	16 880	-5,5	16 390	-2,9	16 430	0,2
	Total	44 740	-2,0	44 190	-1,2	43 850	-0,7	43 890	0
6	Maternelle	53 230	2,8	53 390	0,3	54 010	1,1	55 320	2,4
	Elémentaire	318 550	0,1	321 300	0,8	324 980	1,1	329 550	1,4
	Secondaire	270 290	-5,0	259 860	-3,8	254 160	-2,1	251 670	-0,9
	Total	642 070	-1,9	634 550	-1,1	633 150	-0,2	636 540	0,5
7	Maternelle	5 170	-0,7	5 250	1,5	5 340	1,7	5 430	1,6
	Elémentaire	30 370	3,1	31 400	3,3	32 140	2,3	32 620	1,4
	Secondaire	22 470	-5,7	21 430	-4,6	21 020	-1,9	21 380	1,7
	Total	58 010	-0,8	58 080	0,1	58 500	0,7	59 430	1,5
8	Maternelle	2 520	11,0	2 590	2,7	2 630	1,5	2 620	0,3
	Elémentaire	14 790	-4,3	14 600	-1,2	14 530	-0,4	14 570	0,2
	Secondaire	13 330	-4,3	12 710	-4,6	12 130	-4,5	11 680	-3,7
	Total	30 640	-3,2	29 900	-2,4	29 290	-2,0	28 870	-1,4
9-10	Maternelle	2 410	0	2 410	0	2 430	0,8	2 450	0,8
	Elémentaire	14 750	0,7	14 960	1,4	15 090	0,8	15 190	0,6
	Secondaire	12 530	-3,0	12 110	-3,3	11 790	-2,6	11 630	-1,3
	Total	29 690	-0,9	29 480	-0,7	29 310	-0,5	29 270	-0,1
TOTAL	Maternelle	98 310	2,4	98 530	0,2	99 180	0,6	100 480	1,3
	Elémentaire	580 080	0,7	589 060	1,5	596 810	1,3	603 580	1,1
	Secondaire	475 180	-5,7	453 520	-4,5	442 140	-2,5	439 550	-0,5
	TOTAL	1 153 570	-1,9	1 141 110	-1,0	1 138 130	-0,2	1 143 610	0,4

Tableau no 2 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE PAR REGION ET PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, STATISTIQUES PREVUES EN 1986

(suite)

SYNTHESE: 1966-1973; 1973-1986; 1966-1986.

REGION	NIVEAU	1986	%	1966-1973	%	1973-1986	%	1966-1986	%
1	Maternelle	3 690	-0,3	1 965	100,4	-232	-6	1 733	88,5
	Elémentaire	22 550	0,1	-18 459	-36,0	-10 261	-31,2	-28 720	-5,6
	Secondaire	15 000	1,0	12 508	61,8	-17 728	-54,2	-5 220	-25,8
	Total	41 240	0,3	-3 986	-5,4	-28 221	-40,6	-32 207	-43,8
2	Maternelle	4 680	0	434	10,8	261	6	695	18,9
	Elémentaire	27 980	1,1	-19 064	-33,0	-10 600	-27,5	-29 664	-51,5
	Secondaire	18 040	2,5	13 932	50,1	-23 687	-56,7	-9 755	-35
	Total	50 700	1,5	-4 698	-5,2	-34 026	-40,1	-38 724	-43,3
3	Maternelle	16 710	1,0	6 956	87,7	1 831	12,3	8 787	111
	Elémentaire	102 140	0,6	-41 618	-26,2	-14 799	-12,5	-56 217	-35,5
	Secondaire	70 680	2,9	36 718	46,4	-45 046	-38,9	-8 328	-10,5
	Total	189 530	1,5	2 056	0,8	-57 814	-23,4	-55 758	-22,7
4	Maternelle	5 780	-1,5	2 133	51,4	-497	-7,9	1 636	39,5
	Elémentaire	36 000	-0,9	-24 228	-32,3	-14 686	-29	-38 914	-60
	Secondaire	25 810	0,5	17 145	42,7	-31 784	-55,2	-14 339	-35,7
	Total	67 590	-0,4	-9 650	-7,7	-49 967	-41	-56 617	-45,6
5	Maternelle	3 830	-0,5	1 249	47,4	-49	-1,3	1 200	45,6
	Elémentaire	23 610	0	-9 984	-24,7	-6 707	-22,1	-16 691	-41,4
	Secondaire	16 710	1,7	9 938	48,9	-13 542	-44,7	-3 604	-17,7
	Total	44 150	0,5	1 203	1,9	-20 298	-31,5	-19 095	-30,2
6	Maternelle	56 070	1,3	16 588	48	4 936	9,6	21 524	62,3
	Elémentaire	335 190	1,7	-109 438	-21,8	-55 955	-14,3	-165 793	-33,1
	Secondaire	250 170	-0,5	139 326	60,8	-117 940	-32	21 386	9,3
	Total	641 430	0,7	46 526	6,0	-168 959	-20,8	-122 883	-16
7	Maternelle	5 520	1,6	2 091	82,3	890	19,2	2 981	117
	Elémentaire	33 040	1,2	-8 801	-19,9	-2 353	-6,6	-11 154	-25,2
	Secondaire	22 160	3,6	16 233	98,1	-10 612	-32,4	5 621	3,4
	Total	60 720	2,1	9 523	15,0	-12 075	-16,6	-2 552	-4
8	Maternelle	2 590	-1,1	1 969	157,7	-627	-19,5	1 342	107
	Elémentaire	14 740	1,1	-9 393	-27,3	-10 273	-41,1	-19 666	-54,1
	Secondaire	11 210	-4,0	8 091	59	-10 592	-48,6	-2 501	-18,2
	Total	28 540	-1,1	667	1,3	-21 492	-43	-20 825	-42,2
9-10	Maternelle	2 460	0,4	688	36,8	-92	-3,6	596	32
	Elémentaire	15 240	0,3	-1 752	-8,6	-3 333	-17,9	-5 085	-25
	Secondaire	11 580	-0,4	10 433	354	-1 799	-13,4	8 634	293,
	Total	29 280	0	9 369	37,2	-5 224	-15,1	4 145	16,5
TOTAL	Maternelle	101 330	0,8	34 093	56	6 401	6,7	40 494	66,5
	Elémentaire	610 490	1,1	-243 137	-24,7	-128 767	-17,4	-371 904	-37,9
	Secondaire	441 360	0,4	264 624	58,8	-272 730	-38,2	-8 106	-1,8
	TOTAL	1 153 180	0,8	55 580	3,7	-395 096	-25,5	-339 516	-22,7

TABLEAU NO 3

EVOLUTION OBSERVEE ET PREVUE DE LA POPULATION DE 0 A 19 ANS, DE 1966 A 2001 ET COMPARAISON AVEC 1966

GROUPES D'AGE	1966 (1)	1971 (2)	1976 (3)	1981	1986	1991	1996	2001
0 - 4	632 489 100%	480 520 75,97%	438 626 69,35%	488 515 77,24%	545 861 86,3%	527 916 83,47%	469 263 74,19%	433 831 68,59%
5 - 9	682 874 100%	633 645 92,79%	471 297 69,02%	439 521 64,36%	489 611 71,7%	546 925 80,09%	529 050 77,47%	470 556 68,91%
10 - 14	628 210 100%	671 370 106,87%	629 239 100,16%	472 321 75,19%	440 862 70,18%	490 705 78,11%	547 920 87,22%	530 072 84,38%
15 - 19	566 315 100%	621 290 109,71%	667 342 117,84%	628 979 111,07%	472 589 83,45%	441 276 77,92%	490 929 86,69%	547 902 90,75%
TOTAL	2 509 888 100%	2 406 825 95.89%	2 206 504 87.91%	2 029 336 80.85%	1948 923 77.65%	2 006 822 79.96%	2 037 162 81.17%	1 982 361 78.98%

(1) Recensement du Canada 1966.

(2) " " " " 1971.

(3) De 1976 à 2001: statistiques de l'hypothèse B du Bureau de la statistique du Québec, dans: Perspectives démographiques pour le Québec: 4 hypothèses 1973-1986-2001. Québec 1976, 136 p.

Tableau no 4 - EVOLUTION OBSERVEE ET PREVUE DE LA POPULATION DE 5 ANS, DE 6 ANS ET DE 12 A 16 ANS, PAR REGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE(1)

REGIONS	POPULATION DE 5 ANS				POPULATION DE 6 A 11 ANS				POPULATION DE 12 A 16 ANS			
	1971	1976	1981	1986	1971	1976	1981	1986	1971	1976	1981	1986
GASPESIE	4 940 100%	2 966 60%	2 833 57,3%	2 953 59,7%	35 370 100%	25 048 70,8%	17 257 48,7%	16 756 47,3%	32 225 100%	27 526 85,4%	20 172 62,6%	13 522 41,9%
SAGUENAY	5 615 100%	3 484 62%	3 256 58%	3 435 61,1%	41 600 100%	27 611 66,3%	19 987 48%	19 387 46,6%	37 365 100%	33 392 89,3%	22 649 60,6%	15 915 42,6%
QUEBEC	17 705 100%	14 068 79,4%	13 748 77,6%	15 228 86%	122 280 100%	98 238 80,3%	84 113 68,7%	86 276 70,5%	106 680 100%	101 704 95,3%	83 797 78,5%	70 733 66,3%
TROIS-RIVIERES	7 840 100%	5 043 64,3%	4 725 60,2%	4 899 62,5%	57 120 100%	40 747 71,3%	29 672 51,9%	28 483 49,8%	52 545 100%	46 803 89%	33 930 64,5%	24 233 46,1%
ESTRIE	4 625 100%	3 552 76,8%	3 181 68,7%	3 441 74,4%	31 510 100%	24 932 79,1%	19 630 62,2%	19 391 61,5%	27 815 100%	25 715 92,4%	20 639 74,2%	16 028 57,6%
MONTREAL	62 525 100%	50 700 81%	51 837 82,9%	58 762 94%	418 655 100%	350 046 83,6%	306 166 73,1%	325 986 77,8%	342 215 100%	356 747 104,2%	303 328 88,6%	259 185 75,7%
OUTAOUAIS	5 315 100%	4 329 81,4%	4 422 83,2%	5 098 96%	36 380 100%	30 137 82,8%	25 796 70,9%	27 941 76,8%	29 025 100%	29 777 102,6%	25 132 86,5%	21 134 72,8%
NORD-OUEST	3 855 100%	2 641 68,5%	2 657 68,9%	2 922 75,8%	26 915 100%	19 444 72,2%	15 654 58,1%	15 751 58,5%	22 525 100%	20 414 90,2%	15 132 66,6%	12 081 53,4%
COTE-NORD	2 825 100%	2 133 75,5%	2 231 78,9%	2 670 94,5%	17 625 100%	15 387 87,3%	12 946 73,4%	14 046 79,8%	11 800 100%	14 638 124%	13 217 112%	10 864 92%
N.-QUEBEC	240 100%	230 95,8%	229 95,4%	291 121,2%	1 265 100%	1 400 110,6%	1 397 110,4%	1 494 118%	730 100%	1 030 141%	1 185 162,3%	1 176 161%
TOTAL	115 485 100%	89 146 77,2%	89 119 77,1%	99 699 86,3%	788 720 100%	632 990 80,2%	532 618 67,5%	555 521 70,4%	663 025 100%	657 746 99,2%	539 181 81,3%	444 871 67%

(1) Tableau tiré de J. MONGEAU, Perspectives de population pour les territoires des CSR du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, 1976, pp. 399 et 404.

Tableau no 5 - EVOLUTION PREVUE DE LA POPULATION DE 0 A 19 ANS, DE 1976 A 1991 ET COMPARAISON AVEC 1976 (1)

Années / groupes d'âge	1976	1981	1986	1991
0 - 4	442 744 100% (+0,93%)	484 440 109,4% (-0,84%)	533 583 120,5% (-2,25%)	514 769 116,2% (-2,50%)
5 - 9	483 271 100% (+2,5%)	446 968 92,48% (+1,7%)	488 599 101,1% (-0,3%)	537 597 111,2 (-1,7%)
10 - 14	633 929 100% (+0,7%)	489 039 77,1% (+3,5%)	452 841 71,4% (+2,7%)	494 387 77,9% (+0,7%)
15 - 19	669 073 100% (+0,26%)	635 554 95% (+1,0%)	491 146 73,4% (+3,9%)	455 082 68% (+3,1%)
TOTAL	2 229 017 100% (+1,0%)	2 056 001 92,2% (+1,3%)	1 966 169 88,2% (+0,8%)	2 001 835 89,8% (-0,25%)

(1) Pierre LEVASSEUR, Super-Pop. Un modèle de perspectives démographiques. Québec et ses régions socio-sanitaires, Québec, Ministère des Affaires sociales, 1975, 637 p. - Hypothèse faible de fécondité et migration positive nette de 10500, pp. 602-606.

N.B.: Les pourcentages entre parenthèses indiquent la différence en plus ou en moins avec les chiffres fournis par le Bureau de la statistique du Québec (voir le tableau no 3 plus haut) - Les chiffres de Super-Pop sont habituellement quelque peu supérieurs, mais on note les mêmes mouvements de la population, en comparant les deux tableaux.

Graphique no 1 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - ENSEMBLE DU QUEBEC

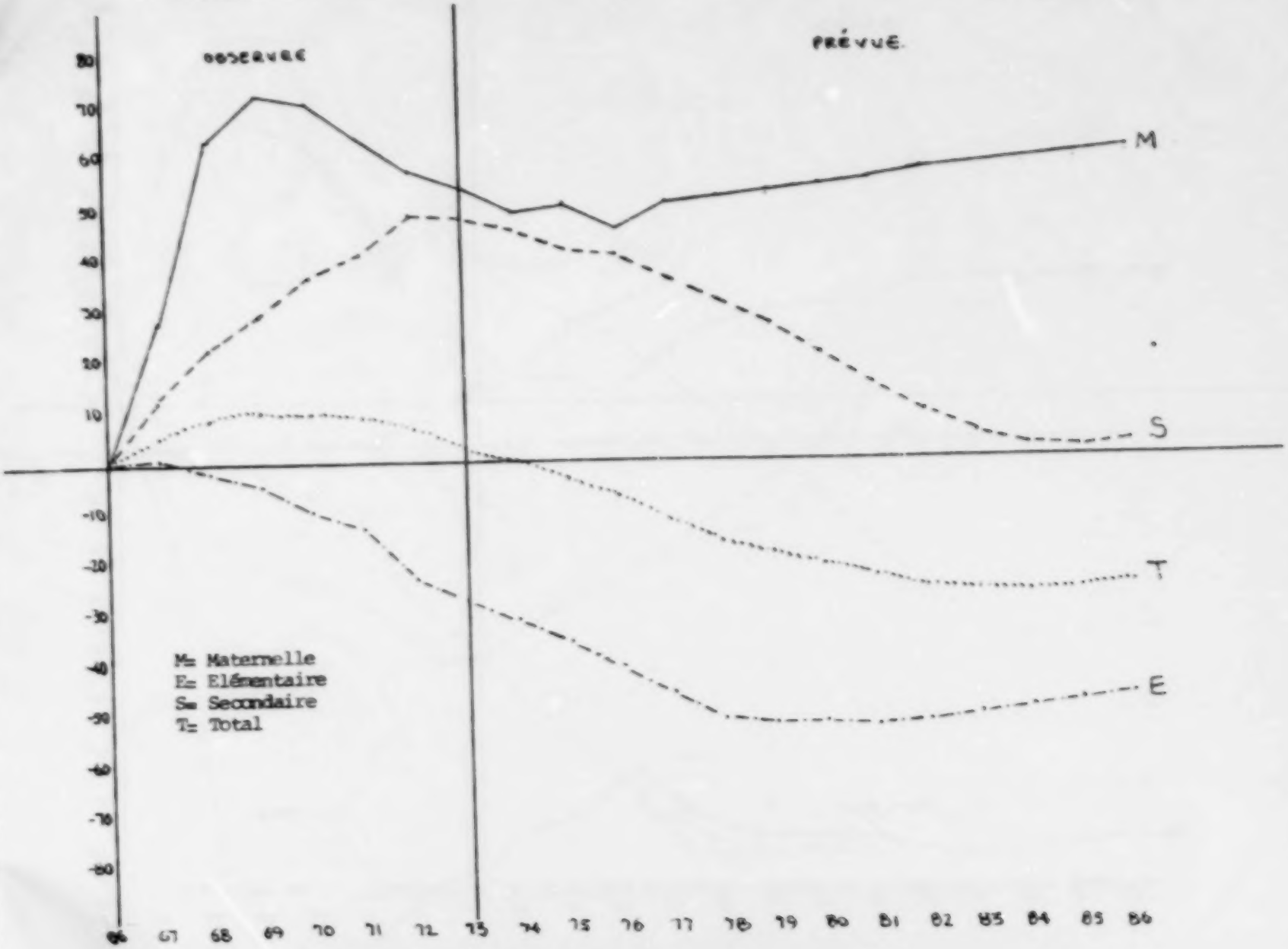

Graphique no 2 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 1, Bas St-Laurent Gaspésie

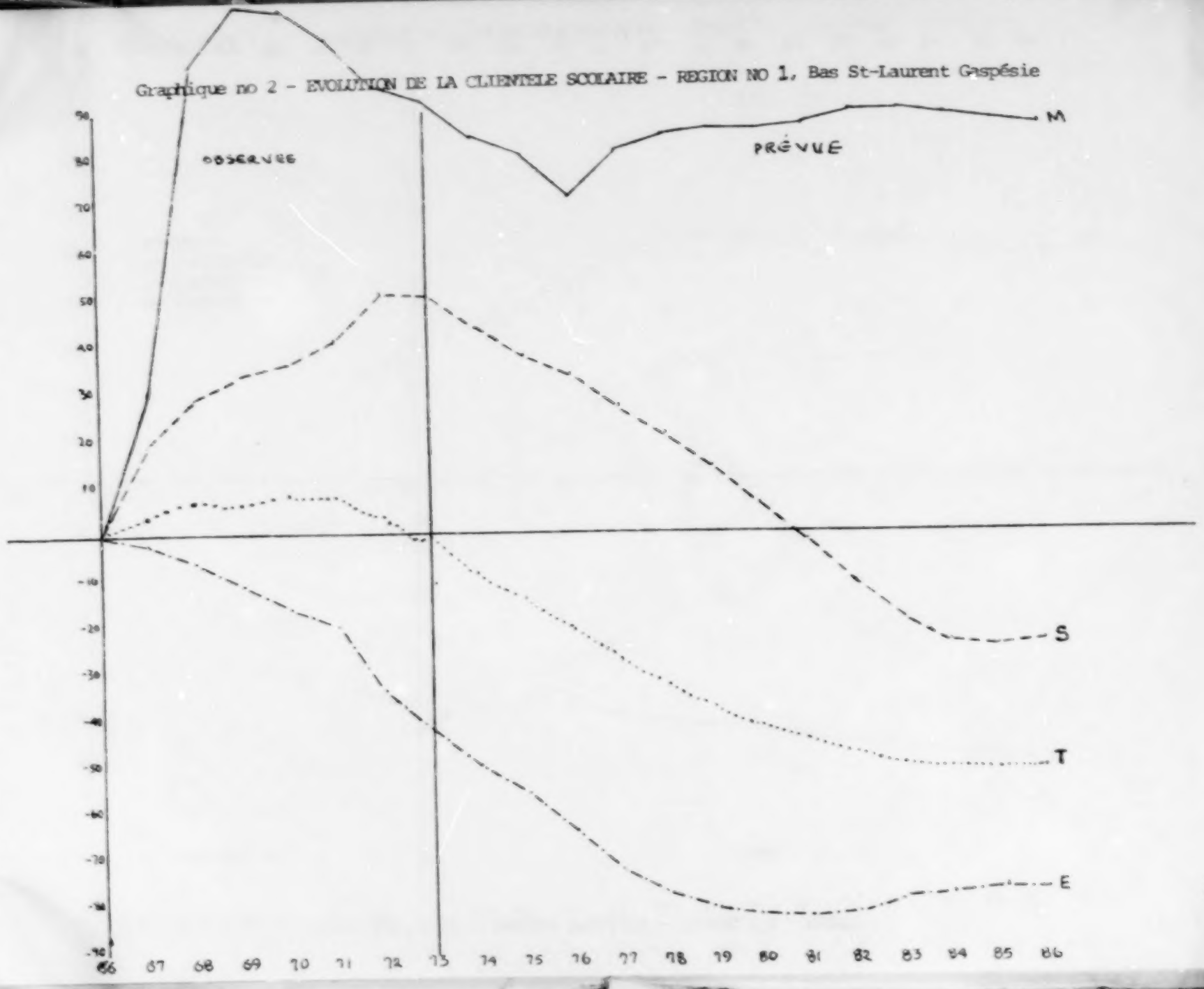

/92

Graphique no 3 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 2, Saguenay Lac St-Jean

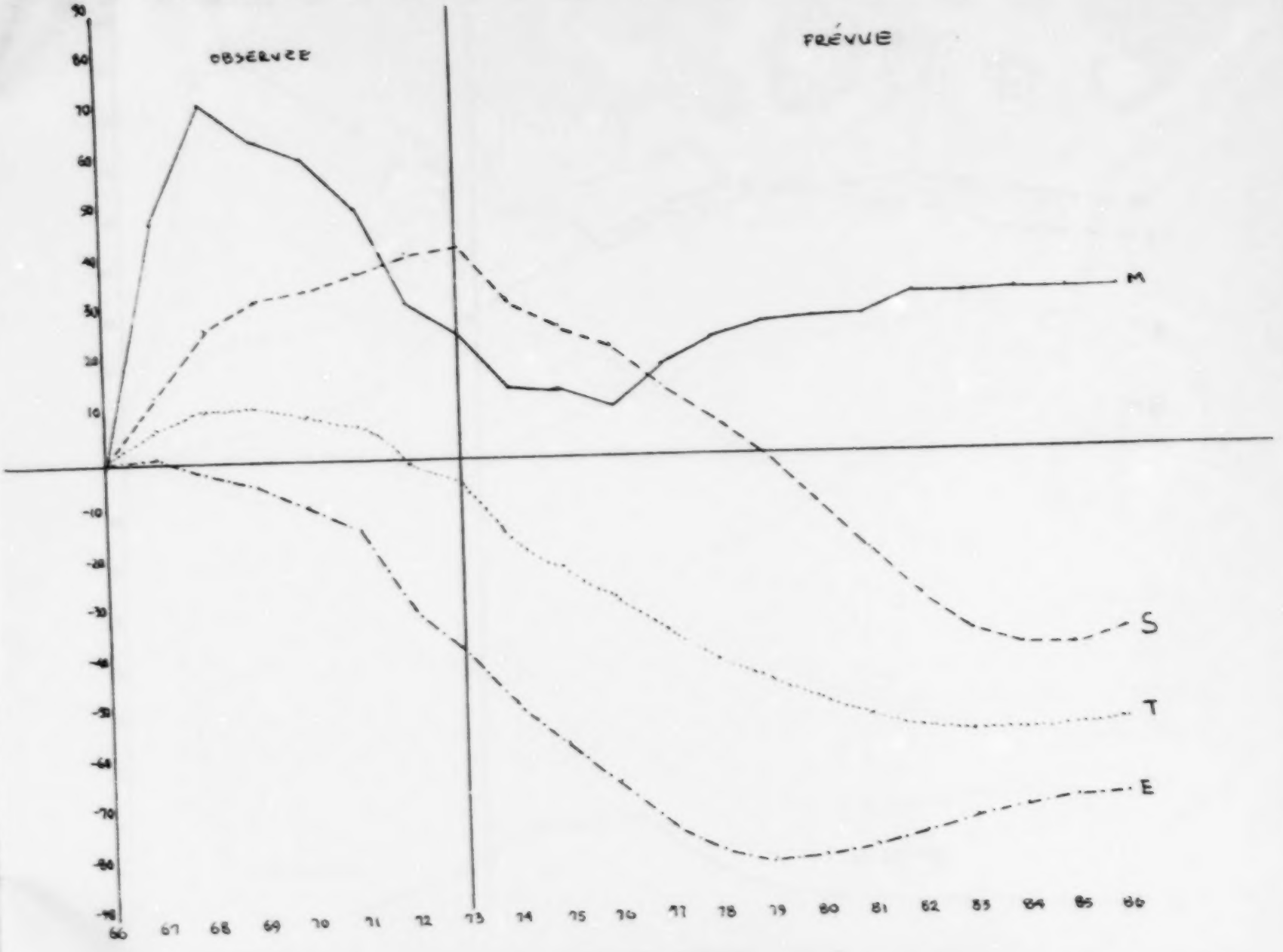

Graphique no 4 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 3, Québec

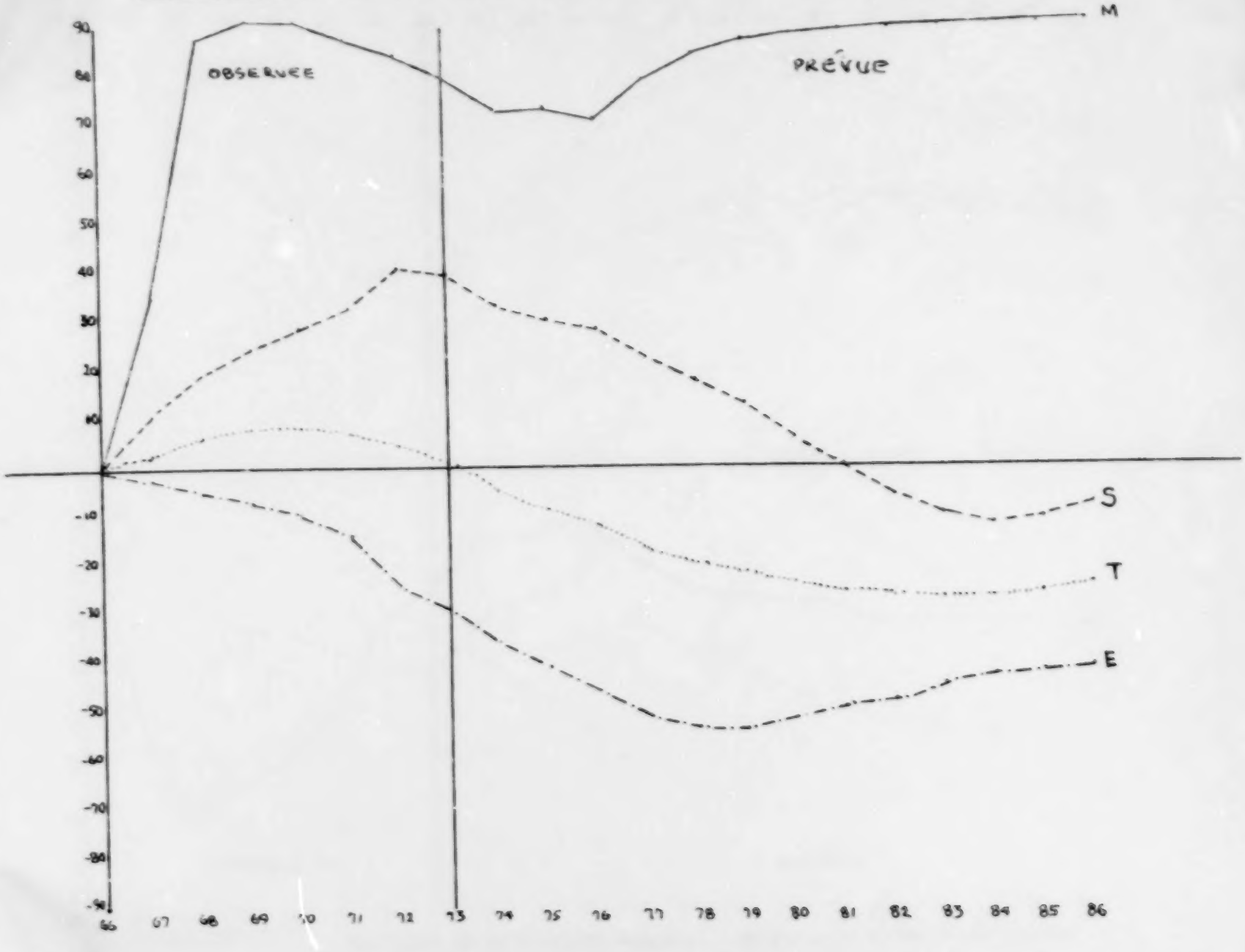

Graphique no 5 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 4, Trois-Rivières

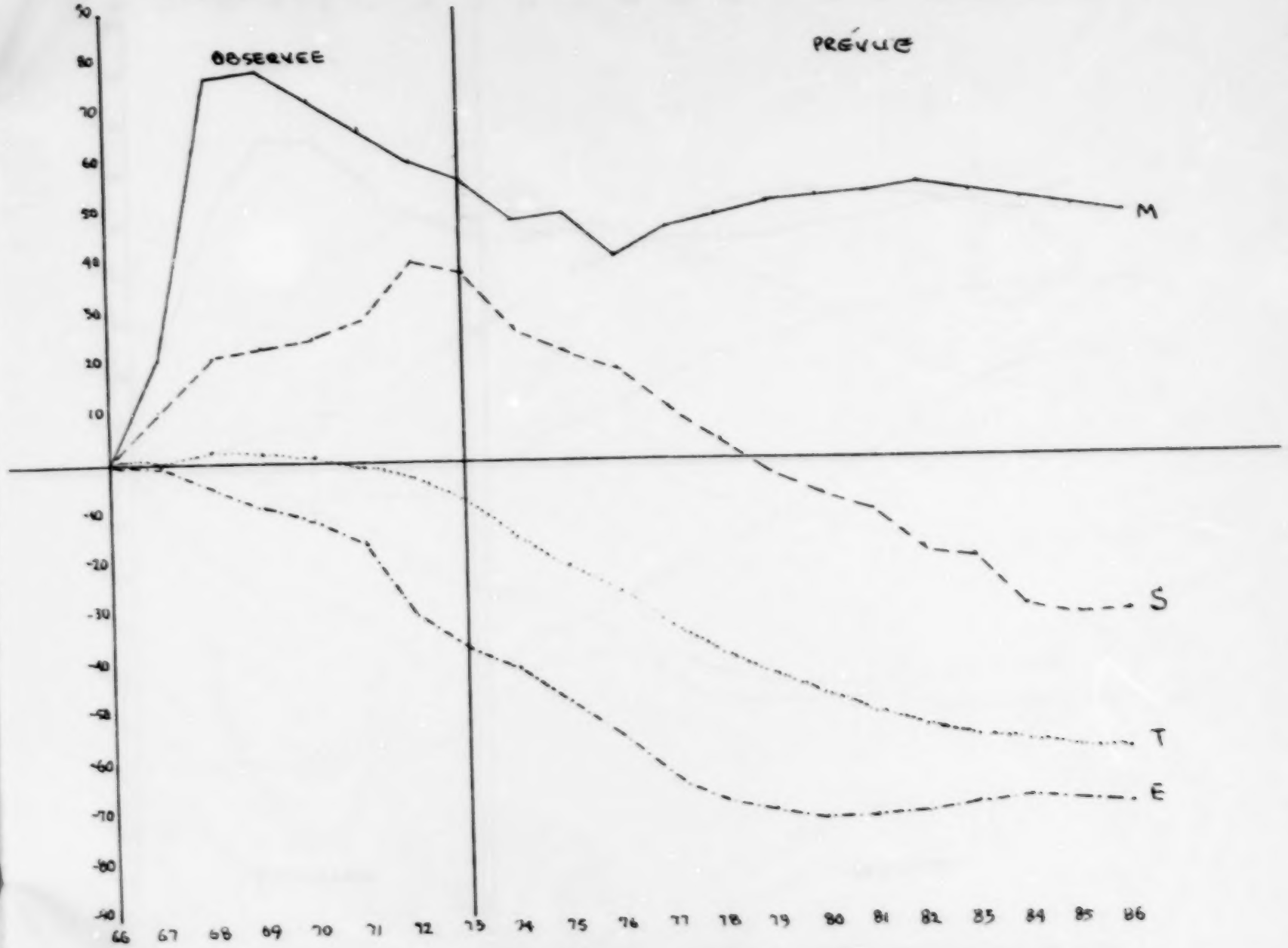

Graphique no 6 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 5, Cantons de l'Est

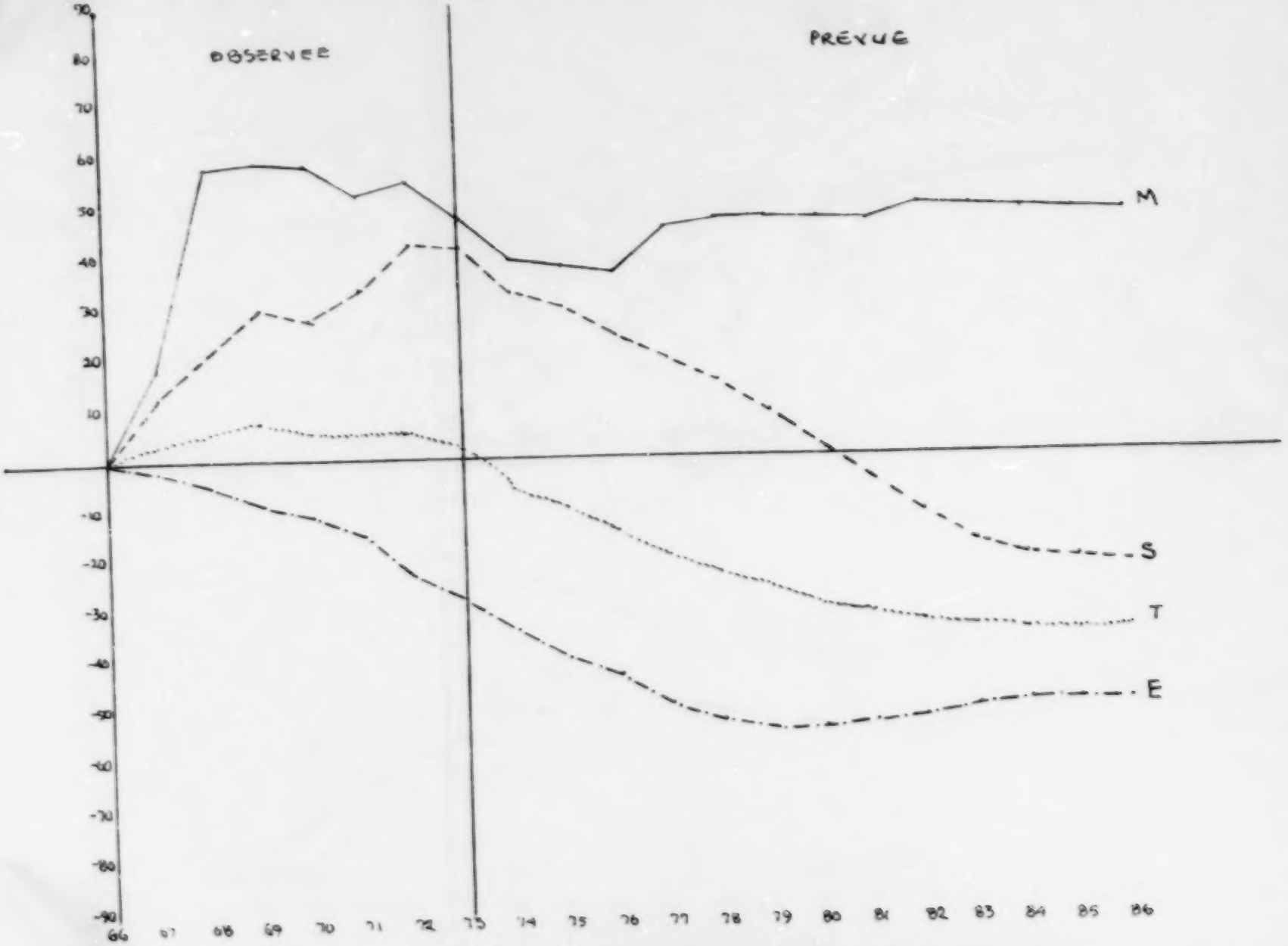

/08

Graphique no 7 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 6, Montréal

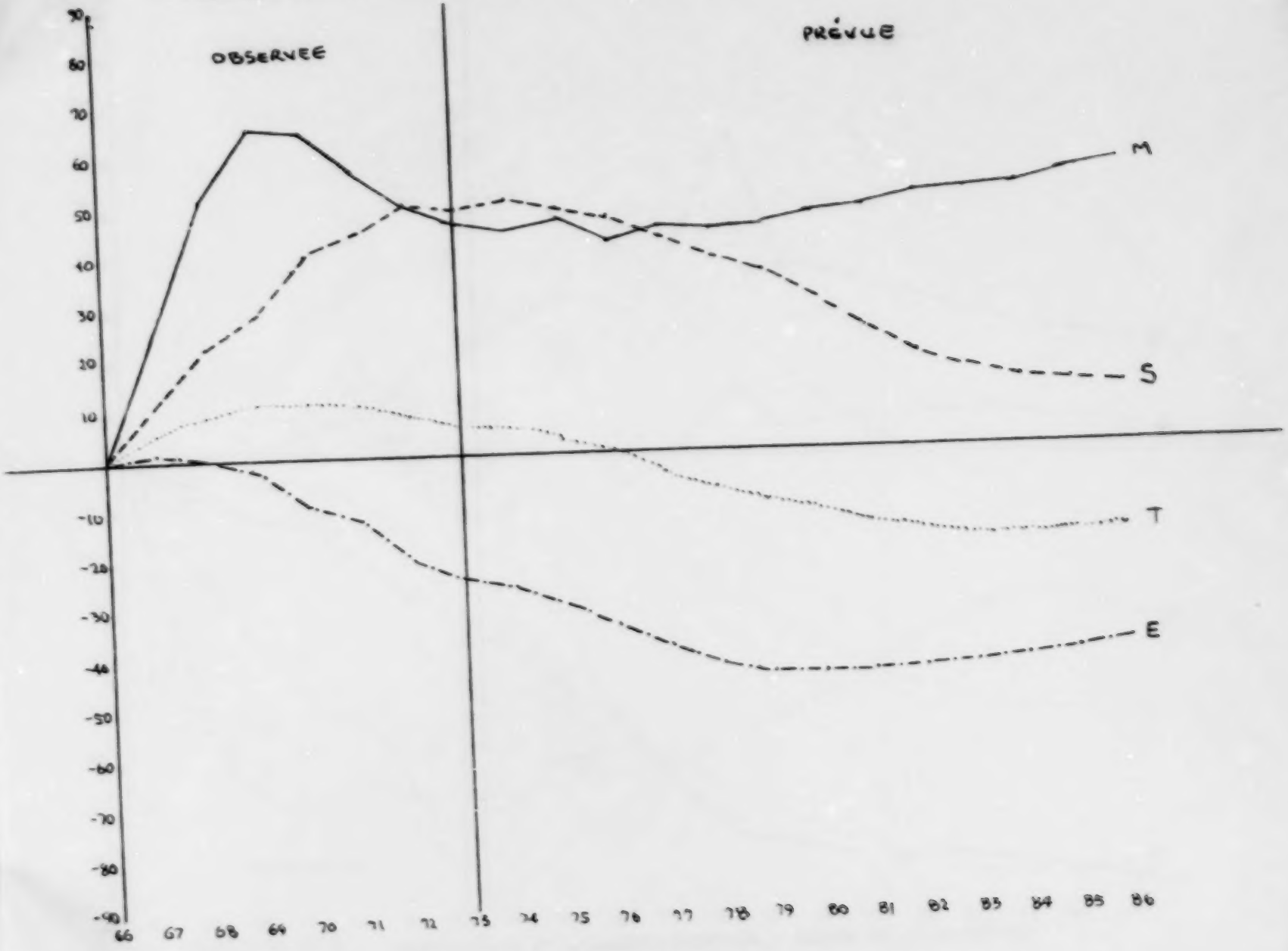

Graphique no 8 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 7, Outaouais

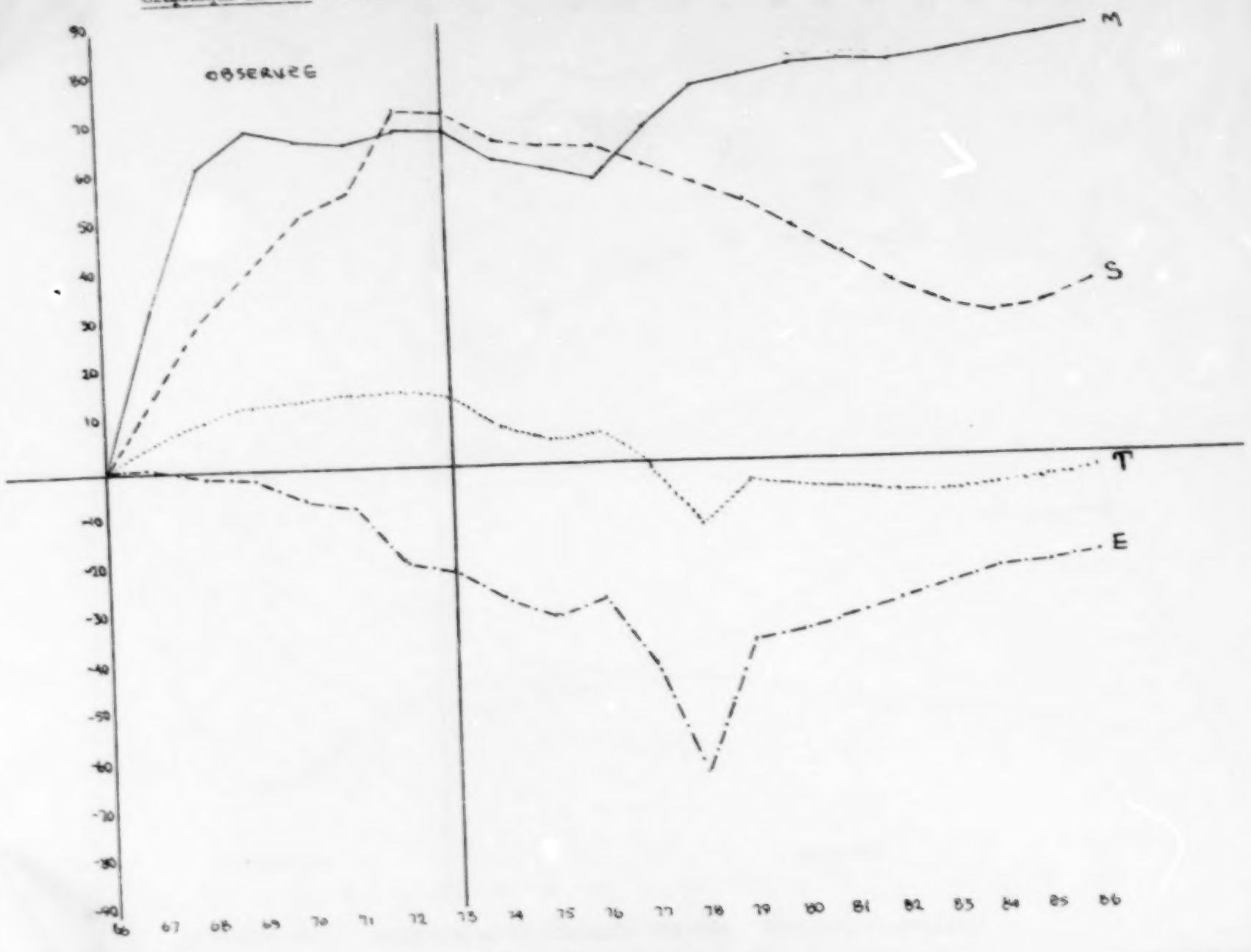

Graphique no 9 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 8, Nord-Ouest

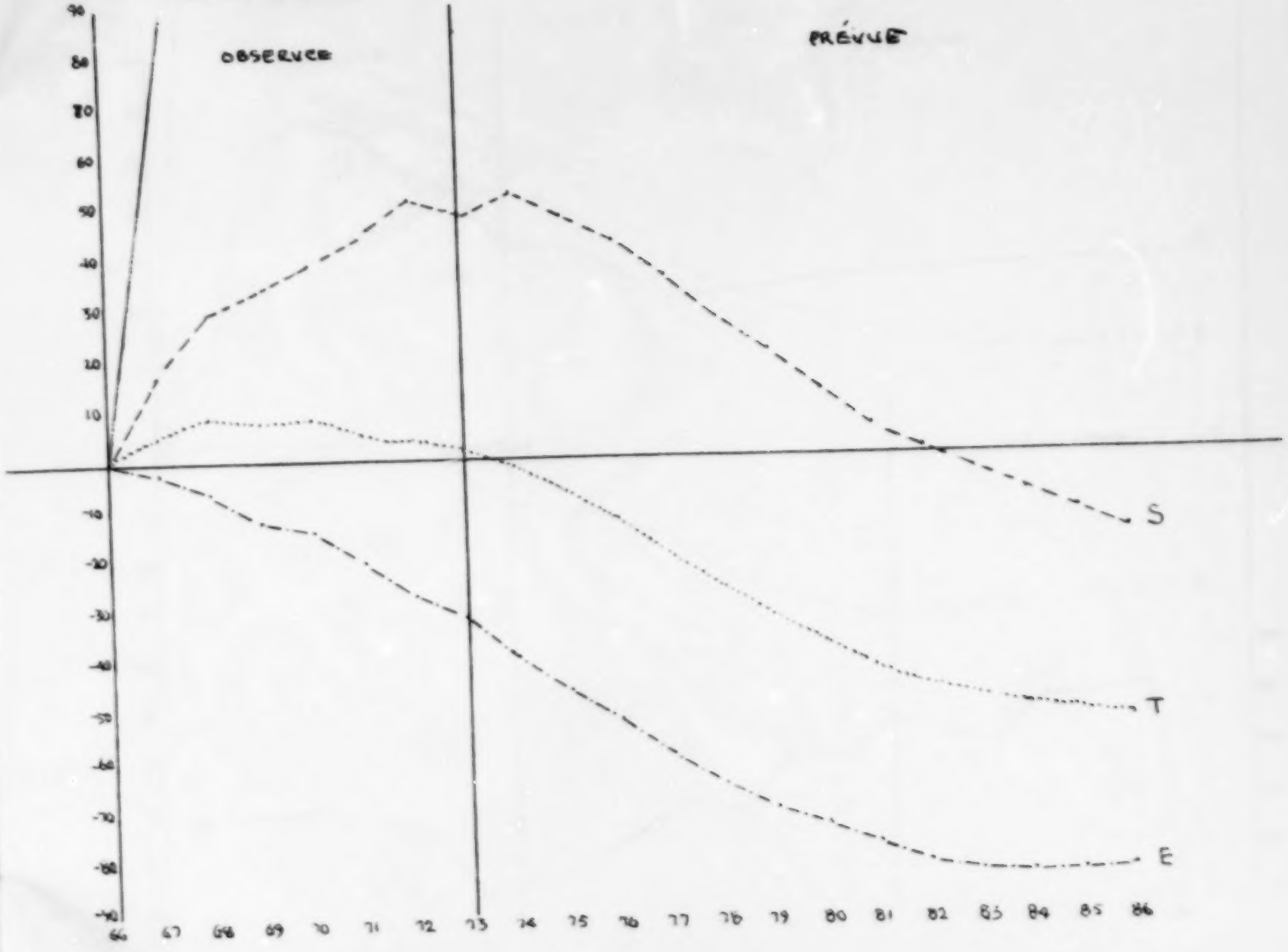

REGION NO 8

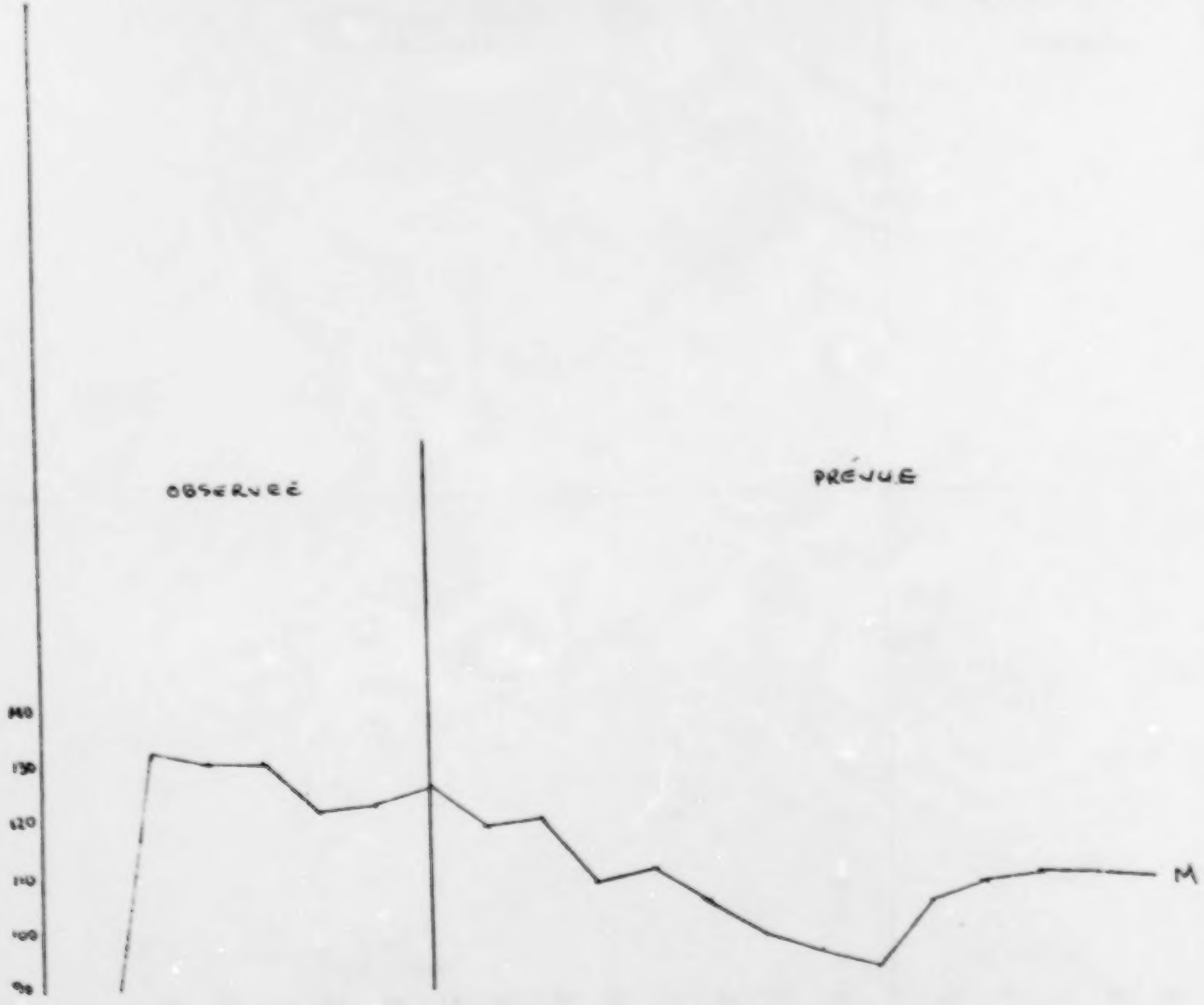

Graphique no 10 - EVOLUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE - REGION NO 9, Côte-Nord

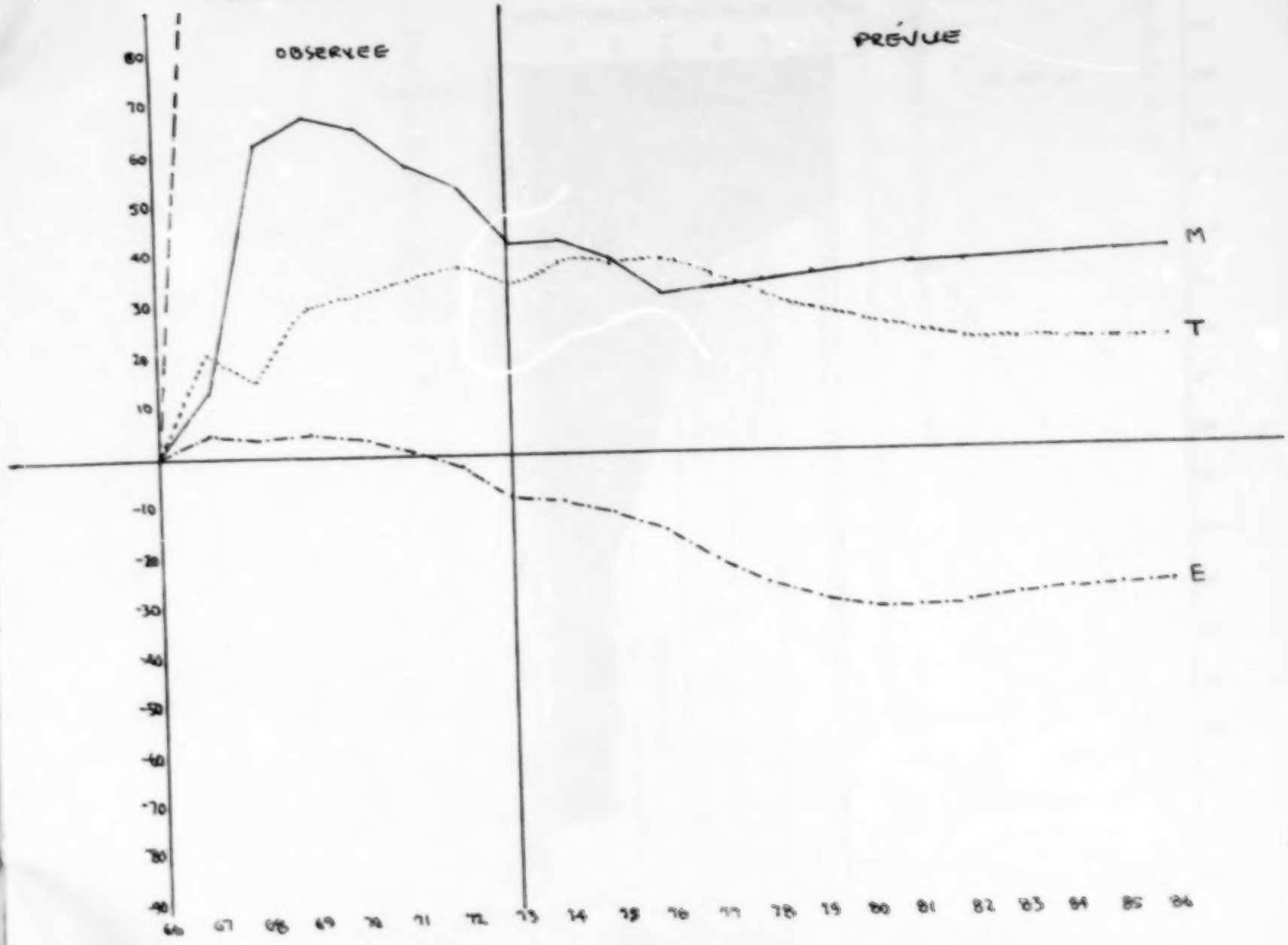

REGION NO 9

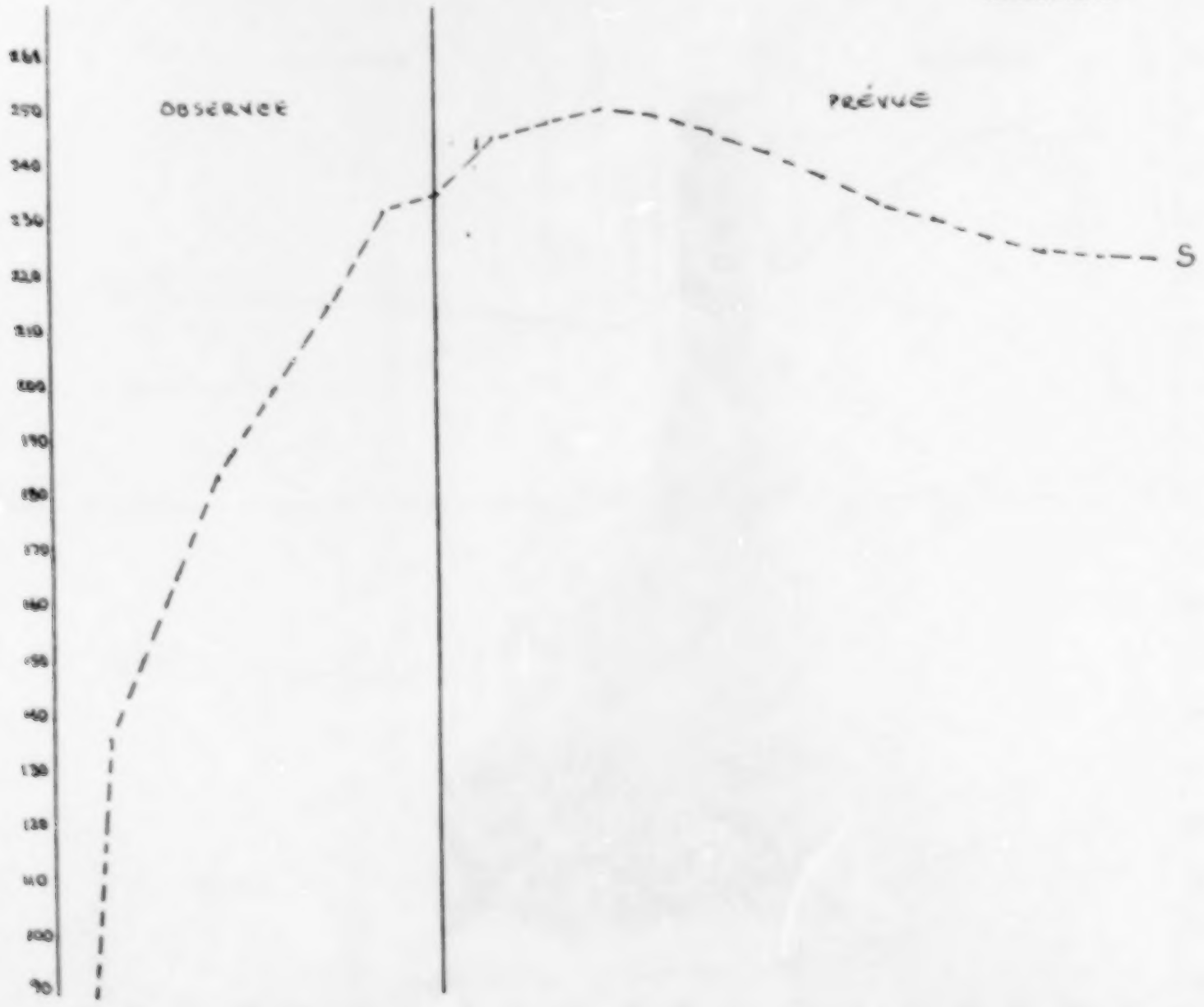

Graphique no 11-

Superficie par élève et capacité de l'école

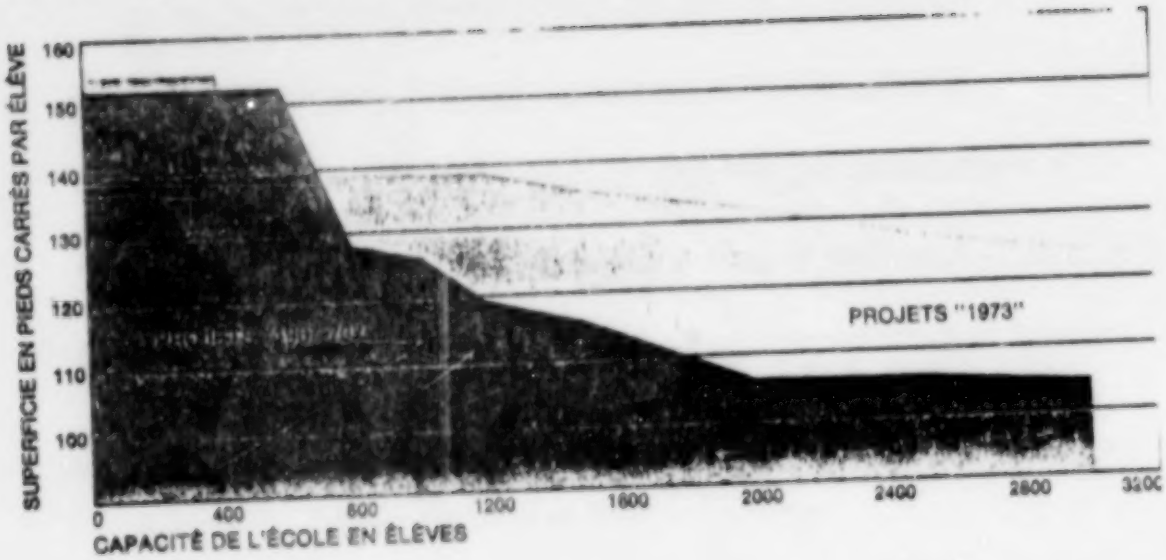

L'Education au Québec en 1972, p. 88

BIBLIOGRAPHIE

1. ARES, Richard, "Le Québec et son visage français", dans Relations 32 (1972) no. 373, pp. 203-205.

2. BONIN, Bernard, "Position du Québec en matière de population", dans Bulletin de l'Association des Démographes du Québec, 3 (1974) no spéc., pp. 24-29.

3. CECM, Mémoire du comité sur la natalité, Montréal 1974, 11 p. et Ann.

4. CECM - Office de la planification et de l'ordonnancement, La dénatalité sur le territoire de la CECM: situation présente et mesures possibles de redressement, Montréal 1974, 14 p. et Ann.

5. Comité de l'éducation du N.-O. Québécois, Rapport. Etude de l'organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population, 1975, 192 p. et Ann.

6. Conseil économique du Canada, L'économie 1972-1980: Etudes. Ottawa 1972, 341 p.

7. Conseil supérieur de l'éducation, Le phénomène des congédiements d'enseignants pour surplus de personnel, Québec 1975, 12 p.

8. Conseil supérieur de l'éducation, Les ressources humaines à l'élémentaire. Québec 1976, 10 p.

9. COUSIN, J. et alii, Certains aspects économiques des systèmes provinciaux d'enseignement. Ottawa, Conseil économique du Canada, 1971, 200 p. (Etude no 27)

10. "Croissance démographique et politiques de populations", dans Relations 34 (1974) no. 395, pp. 199-209 (divers articles de Julien Harvey, Guy Bourgeault, Jacques Henripin et Maurice Champagne).

11. Décret tenant lieu de convention collective entre les instituteurs et les commissions scolaires régionales. 1972, 131 p.

12. DUFOUR, D. et LAVOIE, Y. La fréquentation scolaire au Québec, 1966 à 1986. Québec, DGP, 1974, 10 vol. (Démographie scolaire, nos 9-20 à 9-29).

13. DUFOUR, D. et LAVOIE, Y. Prévision de personnel enseignant (1974 à 1986) et de besoins en nouveaux maîtres (1974-1975 à 1981-1982) pour le Québec. Québec, DGP, 1974, 32 p. (Démographie scolaire, no 9-33.)

14. DUFOUR, D. et LAVOIE, Y. Les taux de scolarisation des régions administratives du Québec... 1961, 1966 à 1971. Québec, DGP, 1974, 96 p. (Démographie scolaire, no 9-17).

15. Entente intervenue entre le Gouvernement du Québec... et la Corporation des enseignants du Québec... 1964, 164 p.

16. Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, Pour une politique nationale de population: document no 1 et document no 2, 1975, 23 p. et 18 p.

17. FORTIN, Charles-Henri, Plan quinquennal de réaménagement de la carte scolaire à l'élémentaire. Québec 1975. 122 p.

18. Gouvernement du Québec - MEQ - Bureau de placement du secteur de l'éducation, Relevé des opérations, 1975-1976, 18 p.

19. Gouvernement du Québec - MEQ - Direction générale de l'enseignement supérieur, Situation de la formation du personnel enseignant du système scolaire québécois en 1974-1975. Québec 1975, 143 p.

20. Gouvernement du Québec - MEQ - Direction générale de la planification, Analyse descriptive de l'évolution du financement de l'éducation au Québec, 1964 à 1974. Québec 1975, 117 p.

21. Gouvernement du Québec - MEQ - Direction générale de la planification. Revue des politiques d'éducation au Canada. Rapport du Québec. 1975, 193 p.

22. Gouvernement du Québec - MEQ - Service général des communications, Problèmes relatifs à la sécurité d'emploi chez les enseignants du Québec... Québec 1975, 37 p. et Ann.

23. Gouvernement du Québec - MIC - Bureau de la statistique, Annuaire du Québec 1973, 915 p.

24. Gouvernement du Québec - MIC - Bureau de la statistique, Perspectives démographiques pour le Québec: quatre hypothèses 1973 - 1986 - 2001, Québec 1976, 136 p.

25. Gouvernement du Québec - MIC - Bureau de la statistique, Perspective d'évolution de la population du Québec et de ses régions administratives scolaires 1971 - 1986 (Document préliminaire pour circulation restreinte).

26. HEEREN, H.J. "Déclin de l'accroissement démographique et politique en matière de population", dans Revue int. de sciences sociales 26 (1974) 262-273.

27. HENRIPIN, J. et LEGARE J. Evolution démographique du Québec et de ses régions. Presses de l'Université Laval 1969, 128 p.

28. HENRIPIN, J. et LAPIERRE-ADAMCYK, E. La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises? Presses de l'Université de Montréal, 1974, 137 p.

29. JAYASURIYA, J.E., "L'évolution démographique et le développement de l'éducation", dans Revue int. de sciences sociales 26 (1974) 276-284.

30. LACHAPELLE, Réjean, "L'avenir de la population québécoise", dans Bulletin de l'Association des Démographes du Québec 3 (1974) no 4, pp. 6-13.

31. LAUWERYS, Jos., "Urgent problems facing School administrators" dans The N.T.A. Journal 64 (1972) no 1, pp. 23-29.

32. LAVOIE, Yolande, Les enseignants du Québec 1965-1966 à 1971-1972. Québec, DGP, 1974. 121 p. (Démographie scolaire, no 9-18).

33. LAVOIE, Yolande, Prévision de besoins en maîtres par matière enseignée: position du problème. Québec, DGP 1974, 20 p. (Document de travail no 9-14).

34. LEMAY, Marc-André, "Les problèmes de la main-d'oeuvre enseignante. Document préparé à l'occasion du 22e congrès de la CEQ. (1972) 70 p.

35. LEMAY, Marc-André, Les problèmes de sécurité d'emploi et de politique de main d'oeuvre... Québec, CEQ, 1974, 53 p. et Ann.

36. MATHEWS, Georges, "Québec n'a que faire d'une politique nataliste et a le temps de voir venir", dans Bulletin de l'Association des Démographes du Québec, 3 (1974) no 4, pp. 14-21.

37. MEUBLAT, Guy, Estimation des départs à la retraite des enseignants (de 1968 à 1978). Québec, DGP, 1973, 46 p. (Démographie scolaire, no 9-10).

38. MONGEAU, Jaël et al., Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires régionales du Québec de 1972 à 1986. Montréal INRS - Urbanisation, 1976, 8 vol.

39. NOTESTEIN, Frank W., "Faible natalité et croissance économique", dans Courrier de l'Unesco, mai 1974, pp. 22, 24, 26, 28.

40. PERREAULT, Michel, "Politiques de population et mesures sociales", dans Bulletin Revue int. de sciences sociales 26 (1974) 253-261.

41. ROY, Laurent, "Analyse sommaire des principales statistiques du mouvement de la population", dans Cahiers québécois de démographie 4 (1975) no. 3, pp. 48-62 ou Statistiques des Affaires sociales. Données démographiques 2 (1975) no. 6, 85 p.

42. SIMON, Julian L. "Forte natalité et croissance économique", dans Courrier de l'Unesco, mai 1974, pp. 23, 25, 27, 29, 32.

43. STESENKO, V.S., et PISKUNOV, V.P., "L'évaluation du vieillissement de la population", dans Revue int. de scienoes sociales 26 (1974) 253-261.

44. UNESCO, "L'éducation en matière de population: problèmes et perspectives", dans Documentation et information pédagogiques, 48 (1974) no 193, 105 p.

ADDENDA NO 1

Dufour et Lavoie, dont les travaux [1] ont servi de base à notre étude, utilisent la méthode des taux de scolarisation pour le calcul de la fréquentation scolaire. Leur hypothèse de population est empruntée à un document préliminaire du Bureau de la Statistique du Québec [2]. Or, depuis ce temps, deux autres ouvrages de statistiques démographiques sont disponibles:

1. Perspectives démographiques pour le Québec: 4 hypothèses 1973-1986-2001, Québec 1976, 136 p.

2. Jaël Mongeau et al., Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires régionales du Québec de 1972 à 1986. Montréal, INRS-Urbanisation, 1976, 8 vol.

   - L'étude de la région de Montréal sera publiée plus tard.

Il y a donc lieu de se demander si les prévisions de Dufour et Lavoie sont encore valables et à quelles conditions. Pour se faire, nous avons effectué quelques comparaisons en appliquant aux nouvelles tables de statistiques les taux de scolarisation qui avaient servi à Dufour et Lavoie: ce qui nous donne les trois tableaux suivants.

---

(1) La fréquentation scolaire au Québec... 1974, 10 vol.

(2) SINCLAIR, Roger, Perspective d'évaluation de la population du Québec et des régions administratives scolaires, 1971-1986.... Québec, BSQ, 1974, 111 p.

Tableau no 1 - COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS DE POPULATION SCOLAIRE FOURNIES PAR DUFOUR ET LAVOIE ET CELLES OBTENUES PAR LES NOUVELLES PRÉVISIONS DU BSQ. - POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

AGE PAR NIVEAU	1974			1980			1984		
	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)
4	900	900		1000	900		1000	1000	
5	89000	86200		93300	84600		97100	97000	
6	1000	1000		1000	900		1000	1000	
7	-			-	-		-		
MAT.	90900	88100	103%	95300	86400	110%	99100	99000	100%
5	-	-		-	-		-	-	
6	94400	93800		94900	86200		99300	93500	
7	105200	105100		94600	83600		99700	92150	
8	113700	113000		92900	86500		97900	89900	
9	124900	124000		89300	86600		97500	88350	
10	125800	125600		93800	90400		95600	87350	
11	121300	121400		87500	85600		89200	79600	
12	24800	24800		18000	18200		17700	16600	
13	-	-		-	-		-	-	
14	-	-		-	-		-	-	
15	-	-		-	-		-	-	
ELEM.	710100	707700	100%	571000	537100	106%	596900	547400	109%
10	-	-		-	-		-	-	
11	9200	9200		4700	4500		4700	4200	
12	104200	104600		76100	76800		74300	70000	
13	133400	132600		103300	105200		89800	86800	
14	133500	132700		112900	113200		94300	90600	
15	129500	129800		120200	120300		88700	86600	
16	102600	103000		96700	97700		70100	72000	
17	56100	56700		19500	19800		15500	16000	
18	19400	19300		5100	5200		4500	4500	
19	7700	7800		-	-		-	-	
20	-	-		-	-		-	-	
SECON.	695600	695700	100%	538500	542700	99%	441900	430700	102%
TOTAL	1496600	1491500	100%	1204200	1166200	103%	1137900	1077100	105%

(1) Chiffres de Dufour, op. cit., vol. I, p. 96.

(2) Chiffres obtenus en appliquant les mêmes taux de scolarisation aux nouvelles prévisions du BSQ, hypothèse B.

Tableau no 2 - COMPARAISON ENTRE LES PREVISIONS DE POPULATION SCOLAIRE FOURNIES PAR DUFOUR ET LAVOIE ET CELLES OBTENUES PAR LES NOUVELLES PREVISIONS DE L'INRS. - POUR LA REGION DU BAS ST-LAURENT

AGE PAR NIVEAU	1974			1980			1984		
	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)
4	40	34		40	29		40	30	
5	3550	3386		3600	2666		3690	2756	
6	40	39		40	27		40	29	
7	-	-		-	-		-	-	
MAT.	3630	3459	104%	3680	2722	135%	3770	2815	133%
5	-	-		-	-		-	-	
6	3890	3806		3670	2712		3800	2813	
7	4330	4318		3660	2780		3840	2784	
8	4710	4760		3450	2900		3660	2739	
9	5380	5430		3120	2843		3570	2687	
10	5480	5513		3370	3200		3560	2640	
11	5160	5284		3270	3176		3320	2536	
12	1070	1063		700	694		630	533	
13	-	-		-	-		-	-	
14	-	-		-	-		-	-	
15	-	-		-	-		-	-	
ELEM.	30020	30174	99%	21240	18305	116%	22380	16732	133%
10	-	-		-	-		-	-	
11	390	281		170	169		180	135	
12	4490	4474		2950	2922		2670	2244	
13	5610	5743		4020	4033		2860	2713	
14	5760	5865		4160	4398		3100	3023	
15	5690	5755		4610	4217		3030	3014	
16	4720	4698		3770	3852		2510	2502	
17	2620	2555		740	738		560	553	
18	830	825		200	190		150	156	
19	350	335		-	-		-	-	
20	-	-		-	-		-	-	
SECOND.	34460	30531	112%	20620	21119	97%	15060	14340	105%
TOTAL	68110	64164	106%	45540	42146	108%	41210	33887	121%

(1) chiffres de Dufour, op. cit., vol. 2, tableau 32, p. 96

(2) chiffres obtenus en appliquant les mêmes taux de scolarisation aux nouvelles prévisions de l'INRS.

Tableau no 3 - COMPARAISON ENTRE LES PREVISIONS DE POPULATION SCOLAIRE FOURNIES PAR DUFOUR ET LAVOIE ET CELLES OBTENUES PAR LES NOUVELLES PREVISIONS DE L'INRS. - POUR LA REGION DE QUEBEC.

AGE PAR NIVEAU	1974			1980			1984		
	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)
4	140	143		170	137		170	149	
5	13700	13669		15850	12748		16140	13872	
6	150	149		170	133		170	144	
7	-	-		-	-		-	-	
MAT.	13990	13961	100%	16190	13018	124%	16480	14165	116%
5	-	-		-	-		-	-	
6	14550	14599		16220	13001		16620	14088	
7	15890	16056		15830	13380		16720	14034	
8	17520	17664		15150	14193		16540	13814	
9	19340	19462		13970	14297		16440	13525	
10	19250	19324		14200	14672		16300	13312	
11	18920	18867		13450	13962		14960	12819	
12	3880	3863		2800	2891		2890	2736	
13	-	-		-	-		-	-	
14	-	-		-	-		-	-	
15	-	-		-	-		-	-	
ELEM.	109350	109835	99%	91620	86396	106%	100470	84328	119%
10	-	-		-	-		-	-	
11	1440	1436		720	743		800	682	
12	16340	16266		11780	12171		12180	11520	
13	20610	20752		15760	16257		13760	14381	
14	20540	20630		17150	17726		13980	14702	
15	19970	20035		18360	18805		13390	14084	
16	16350	16274		14660	14869		10740	11139	
17	9060	8944		3020	3004		2350	2422	
18	3110	3065		800	786		670	698	
19	1260	1229		-	-		-		
20	-	-		-			-		
SEC.	108680	108631	100%	82250	84361	97%	67870	69628	97%
TOTAL	232020	232427	99%	190060	183775	103%	184820	168121	109%

(1) chiffres de Dufour, op. cit., vol.4, tableau 32, p. 96.

(2) chiffres obtenus en appliquant les mêmes taux de scolarisation aux nouvelles prévisions de l'INRS.

Commentaires

1. En 1974, les chiffres de Dufour et Lavoie sont très proches de ceux qu'on obtient par les autres méthodes de compilation; en 1980 et 1984, la concordance n'existe plus.

2. Dufour et Lavoie sont plus près du document du BSQ que de l'INRS: c'est juste, car ils ont utilisé une hypothèse préliminaire du B.S.Q. pour leurs prévisions.

3. Si on compare Dufour et Lavoie à l'INRS, on constate que:
   - au niveau de la maternelle, les prévisions de Dufour et Lavoie sont plus généreuses;
   - elles le sont également au niveau élémentaire, sauf en 1974;
   - au niveau secondaire, il existe une variation en plus ou en moins suivant les années et les régions;
   - pour l'ensemble du Québec, les chiffres de Dufour et Lavoie sont à la hausse.

4. En conséquence, nous pouvons dire que les chiffres de Dufour et Lavoie sont encore valables, à condition de savoir que, en général, ils sont plus élevés que les prévisions des plus récents démographes.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Juin 1977

Réalisé par la Direction des Communications
du Conseil supérieur de l'éducation
50-238